

Cette notice vient en complément de la notice d'installation rapide et décrit les fonctions optionnelles et les informations relatives à la maintenance

RLC304F

Centrale alarme seprio radio, 4 groupes



**En cas de complément sur une ancienne gamme Logisty Serenity,
se reporter au livret de compatibilité disponible sur www.hager.fr.**

Sommaire

1. Présentation	3	3.4 Effacement d'un produit appris	16
1.1 La protection d'intrusion.....	3	3.5 Effacement général de l'apprentissage	17
1.2 La protection des personnes	4	3.6 Blocage de la mise en marche du système.....	17
1.3 L'alarme incendie.....	5	3.7 Paramétrage de la temporisation.....	17
1.4 La protection domestique	5	3.8 Paramétrage de la sonnerie	18
1.5 Les commandes de la protection d'intrusion.....	5	3.9 Arrêt de la temporisation de sortie lors de la fermeture de la dernière issue	19
1.6 La signalisation vocale	8	4. Paramétrage avancé	19
1.7 Les différents modes de fonctionnement.....	9	5. Pose de la centrale	28
1.8 Les codes d'accès	9	5.1 Choix de l'emplacement de la centrale.....	28
1.9 Apprentissage des appareils du système	10	5.2 Test des liaisons radio	28
1.10 Paramétrage des appareils du système.....	10	5.3 Raccordement des sorties relais	28
2. Préparation	11	5.4 Fixation.....	28
2.1 Précautions à prendre avant toute installation du système.....	11	5.5 Vérification des produits et des liaisons radio.....	29
2.2 Ouverture de la centrale	11	6. Essai réel	29
2.3 Descriptif	12	7. Maintenance	30
2.4 Mise en place de la carte S.I.T.E, de la carte entrées/sorties et d'un module de transmission (en option).....	13	7.1 Signalisation des anomalies.....	30
2.5 Alimentation	14	7.2 Signalisation vocale des alarmes.....	30
2.6 Modification de la langue, du volume des signalisations et de la synthèse vocale	15	7.3 Consultation du journal d'événements.....	31
3. Apprentissages	16	7.4 Changement de l'alimentation	32
3.1 Apprentissage du système d'alarme	16	8. Récapitulatif des paramètres	33
3.2 Apprentissages principaux.....	16	9. Caractéristiques techniques	39
3.3 Vérification de l'apprentissage	16	10. Fiche d'installation (détachable)	41

Recommandations

Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice sont à proscrire et annulent la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.

Toute utilisation d'équipement n'ayant pas été prévu dans la notice est susceptible de présenter un danger.

ATTENTION : la puissance sonore de la sirène peut occasionner des troubles d'audition, prendre les précautions nécessaires lors des essais de déclenchement.

Les conditions d'application de la garantie contractuelle et du SAV sont décrites dans le catalogue général des produits, et peuvent vous être adressées sur simple demande.

L'installation et la maintenance doivent être réalisées selon les normes en vigueur du pays par un installateur disposant d'une habilitation électrique. L'installateur préconise et réalise les installations sous sa seule responsabilité. Il devra se conformer aux réglementations en vigueur ainsi qu'aux recommandations contenues dans la présente notice d'installation. Des dysfonctionnements éventuels du système causés par le non respect de ces recommandations sont la responsabilité unique de l'installateur.

1. Présentation

Les centrales gèrent :

- la protection intrusion,
- la protection technique,
- la protection incendie,
- l'alerte autoprotection,
- l'anomalie de l'un des éléments du système.

La protection intrusion est assurée par des détecteurs d'intrusion préalablement appris à la centrale.

Le déclenchement des alarmes dépend de l'état du système et du type de détecteurs sollicités.

La protection des personnes (ex. : **Alerte silencieuse**), **technique** et **incendie** sont actives **24 h/24**.

La centrale est auto protégée à l'ouverture et à l'arrachement

En cas de d'alarme, le transmetteur et les sirènes se déclenchent.

La centrale, qui peut commander jusqu'à 4 groupes de protection indépendants, est équipée :

- d'un clavier de commande,
- d'une sirène,
- d'un haut-parleur de synthèse vocale.

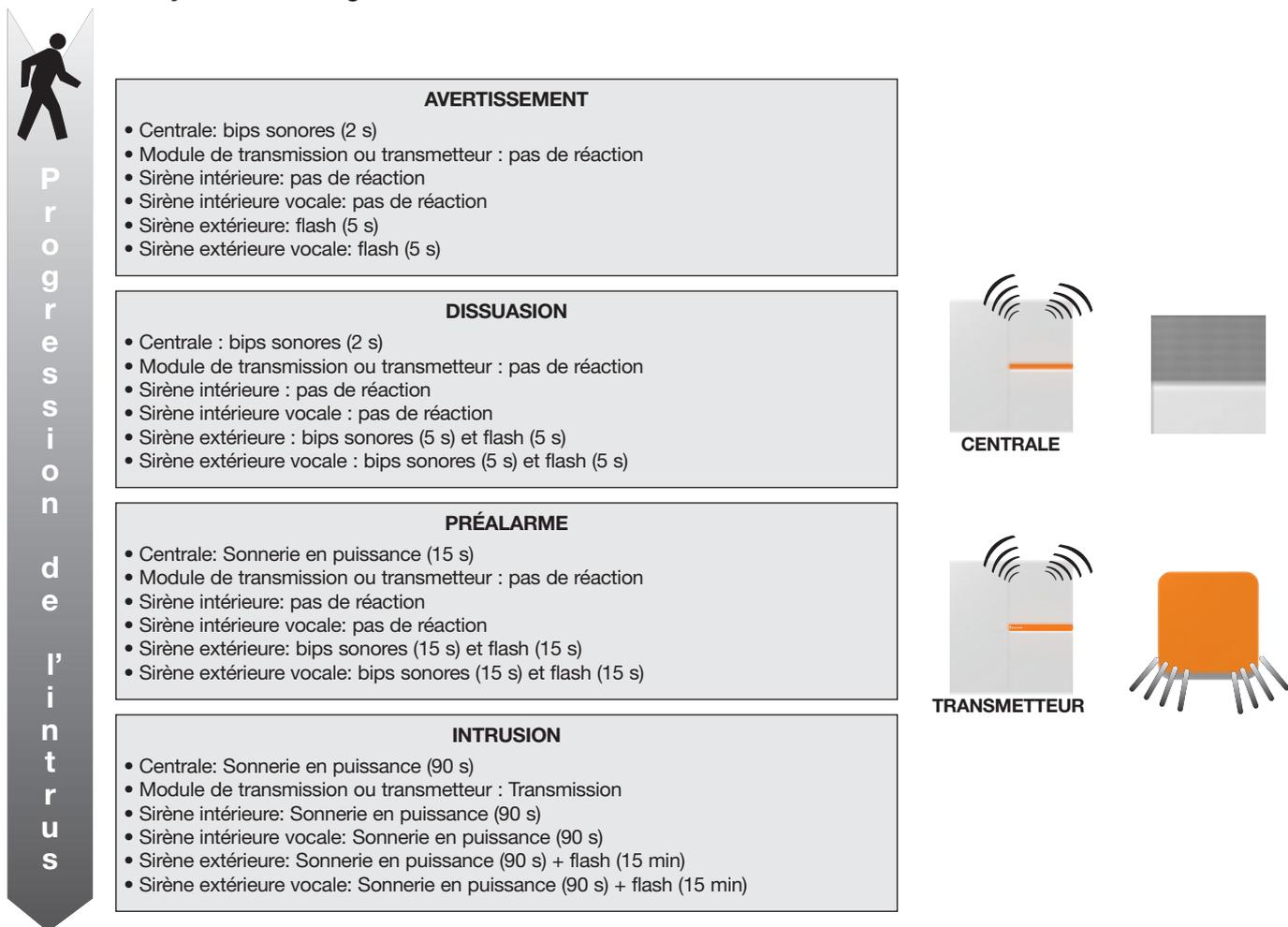
1.1 La protection d'intrusion

La centrale radio permet 4 niveaux d'alarme proportionnels à la progression de l'intrus :

- niveau 1 : AVERTISSEMENT,
- niveau 2 : DISSUASION,
- niveau 3 : PRÉALARME,
- niveau 4 : INTRUSION.

A chaque niveau d'alarme est affecté un type de détecteur.

Réactions du système en configuration usine :

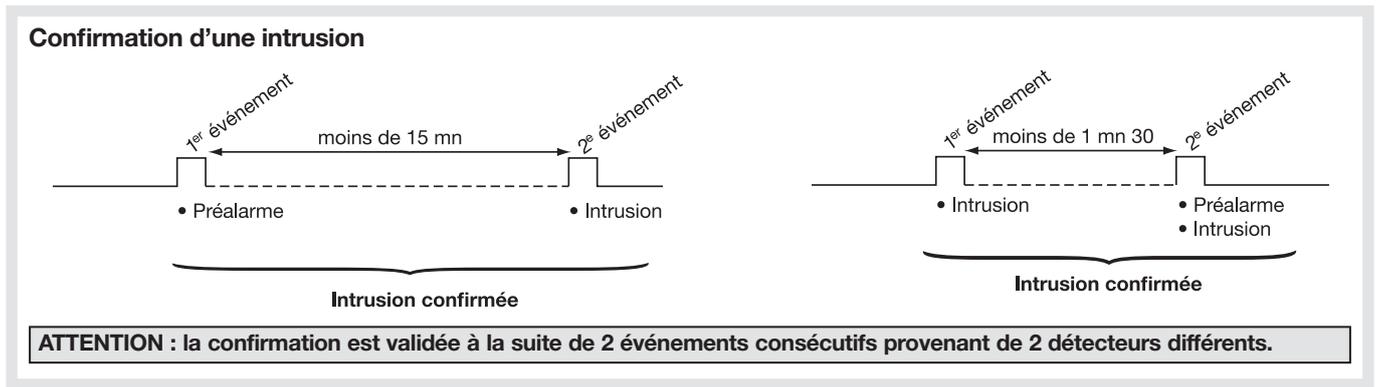


(1) Si module de transmission installé.

1.1.1 Confirmation des alarmes Intrusion

Les alarmes intrusion peuvent être confirmées si elles sont précédées d'un 1^{er} événement dans un laps de temps déterminé.

La tentative d'intrusion est confirmée par une double détection avec des messages spécifiques de la centrale.



1.1.2 Temporisation d'entrée

La temporisation d'entrée est le temps qui permet d'arrêter le système depuis l'intérieur des locaux (par le clavier, par exemple) sans déclencher les sirènes.

Cette temporisation peut se faire sur un groupe, plusieurs groupes ou sur tous les groupes. Chaque groupe conservera alors sa propre temporisation.

Pour cela, chaque détecteur peut être configuré pour un déclenchement temporisé.

→ La durée de la temporisation d'entrée (0 à 90 s) est paramétrable au niveau de la centrale.

ATTENTION : si le système est systématiquement mis à l'arrêt depuis l'extérieur des locaux, il n'est pas nécessaire de programmer une temporisation d'entrée.

1.1.3 Temporisation de sortie



La temporisation de sortie est le temps qui permet de mettre en marche le système depuis l'intérieur des locaux sans déclencher les sirènes.

Cette temporisation peut se faire sur un groupe, plusieurs groupes ou sur tous les groupes.

→ La durée de la temporisation de sortie est paramétrable au niveau de la centrale (0 à 180 s).

ATTENTION : une temporisation de sortie nulle est à réserver uniquement en cas de mise en marche depuis l'extérieur des locaux protégés.

1.1.4 Avertissement protection active

Cette fonction permet d'avertir l'utilisateur que la protection intrusion est active lorsqu'il pénètre dans les locaux protégés. Une signalisation sonore est ainsi émise lorsqu'une alarme temporisée est enclenchée, indiquant que la protection intrusion doit être arrêtée avant le déclenchement des sirènes.

"bip... bip... bip protection active"



1.2 La protection des personnes

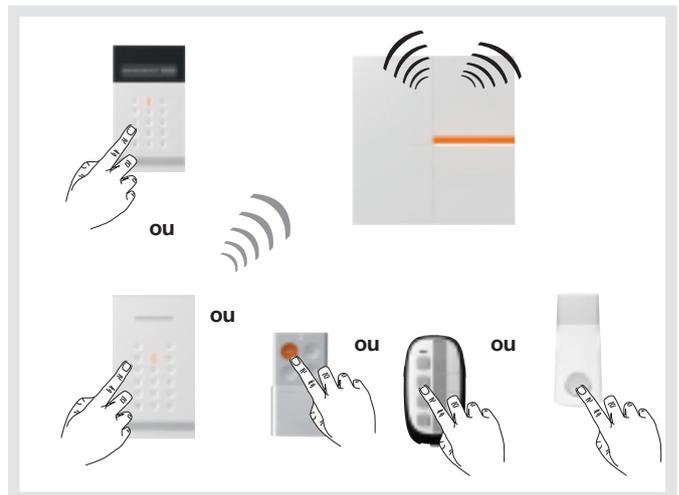
**Protection
24 h/24**

La protection des personnes est assurée par les organes de commande du système qui permettent un déclenchement manuel des alarmes par l'utilisateur, notamment en cas de tentative d'agression.

Cette protection est active 24 h/24 quelque soit l'état de la protection intrusion.

Elle est déclenchée par les commandes suivantes :

- **ALERTE** : déclenchement général de tous les moyens d'alarme (et d'une transmission téléphonique (1)),
- **ALERTE SILENCIEUSE (1)** : déclenchement d'une transmission téléphonique uniquement.
- **ARRÊT SOUS CONTRAINTÉ (1)** : cette fonction permet de donner l'alerte discrètement lorsque l'utilisateur est forcé d'arrêter le système d'alarme sous la menace d'un agresseur. Le système se comporte de la même façon que lors d'un arrêt mais envoie un message d'alerte spécifique par la ligne téléphonique au centre de télésurveillance.

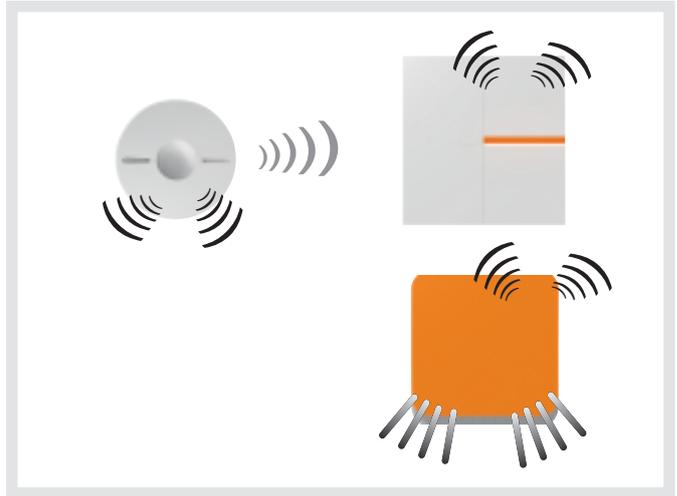


(1) Si module de transmission installé.

1.3 L'alarme incendie

**Protection
24 h/24**

Le détecteur optique de fumée assure 24 h/24 l'alarme incendie des locaux.
En cas de détection incendie, il déclenche sa sirène intégrée, le déclenchement général de tous les moyens d'alarme (et une transmission téléphonique vers les correspondants(1)).
La sonnerie spécifique incendie permet de différencier l'alarme incendie des autres alarmes.
L'alarme incendie est active 24 h/24 quelque soit l'état de la protection intrusion.

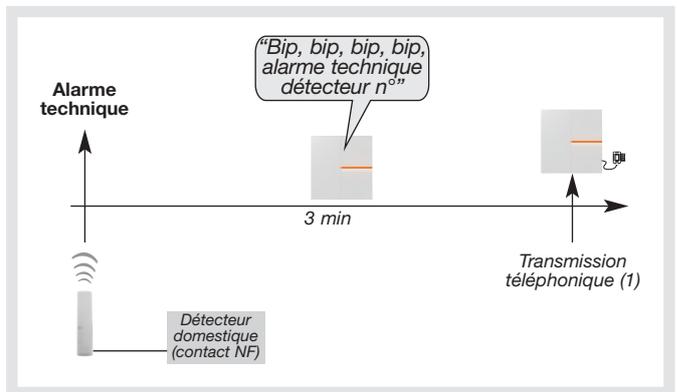


1.4 La protection domestique

**Protection
24 h/24**

La centrale radio permet d'assurer une protection domestique via des détecteurs domestiques (inondation, panne congélateur, gaz...) qui délivrent un contact NF.

Cette protection n'active pas les sirènes mais déclenche uniquement une signalisation locale et une transmission téléphonique vers les correspondants (1).

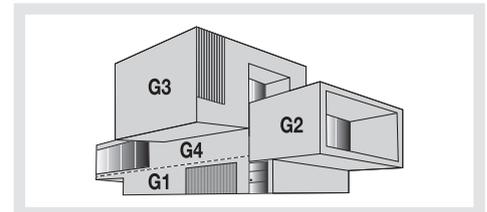


1.5 Les commandes de la protection d'intrusion

La centrale peut commander jusqu'à **4 groupes** de protection d'intrusion indépendants.

Le choix des groupes pour chaque détecteur est à effectuer lors de l'apprentissage.

Ce choix détermine quels seront les détecteurs actifs pour chaque commande de la protection intrusion.



1.5.1 Les commandes générales

• Mises en marche et à l'arrêt

Commandes	Nouvel état de la protection	Remarques
Marche On		<ul style="list-style-type: none"> Mise en marche de tous les groupes. Déclenchement en puissance.
Arrêt Off		Mise à l'arrêt de tous les groupes.

groupe à l'arrêt
 groupe en marche

(1) Si module de transmission installé.

• Mises en marche partielle 1 et 2, marche présence ou alerte

Commandes	Nouvel état de la protection	Remarques
Partiel 1*		<ul style="list-style-type: none"> Mise en marche du groupe 1 uniquement. Les autres groupes passent à l'arrêt. Déclenchement en puissance.
Partiel 2*		<ul style="list-style-type: none"> Mise en marche du groupe 2 uniquement. Les autres groupes passent à l'arrêt. Déclenchement en puissance.
Présence*		<ul style="list-style-type: none"> Mise en marche du groupe 1 uniquement. Déclenchement atténué ou en puissance selon le paramétrage de la centrale.
Alerte*		Déclenchement en puissance de tous les moyens d'alerte et de la transmission téléphonique (si module transmission installé).

1.5.2 Les commandes par groupes

Ces commandes permettent de mettre en **marche ou d'arrêter un ou plusieurs groupes** de la protection intrusion **indépendamment les uns des autres.**

• Exemples :

Commandes	Nouvel état de la protection	Remarques
Marche Groupe 1		Chaque commande agit sur le groupe concerné sans modifier l'état de l'autre groupe.
Marche Groupe 2		
Arrêt Groupe 1*		
Arrêt Groupe 2*		

- groupe à l'arrêt
- groupe en marche
- groupe inchangé

1.5.3 Présentation du groupe commun

Un groupe peut être mis en marche ou arrêté automatiquement en fonction de l'état des autres groupes auxquels il est associé. Ce groupe est appelé **groupe commun.**

- Si les groupes associés sont en marche, le **groupe commun** passe automatiquement en **marche.**
- Si un des groupes associés est mis à l'arrêt, le **groupe commun** passe automatiquement à l'**arrêt.**

* Nécessite la programmation d'une touche spécifique de la télécommande ou du clavier.

- **Exemple** : cet exemple nécessite la programmation de la touche ON en marche groupe 3, le groupe 1 est le groupe commun associé aux groupes 2 et 3.

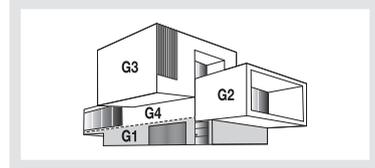
Commandes	Nouvel état de la protection	Remarques
Etat initial On off • : ↓		Tous les Groupes sont à l'arrêt
Marche Groupe 2 : puis		Mise en marche du Groupe 2
Marche Groupe 3* On ↓		Mise en marche du groupe 3. → Le groupe 1 (groupe commun) se met automatiquement en marche car les groupes 2 et 3 sont tous les deux en marche.
Arrêt Groupe 2 : ↓		Dès la mise à l'arrêt du groupe 2, le groupe 1 se met automatiquement à l'arrêt.



* Nécessite la programmation d'une touche spécifique de la télécommande ou du clavier.

1.5.4 Protection Intrusion en présence de l'utilisateur : la marche présence

Cette fonction permet une **surveillance d'une partie des locaux en présence de l'utilisateur**. Lorsqu'une intrusion est détectée, l'utilisateur est **prévenu** par une **alarme atténuée**. Toute intrusion provoque alors un déclenchement atténué de la centrale sans transmission téléphonique et indication du détecteur d'origine de l'intrusion par la centrale.



→ Le déclenchement de la centrale et des sirènes sur Alarme Présence est paramétrable.

1.5.5 Mise en marche avec issue ouverte ou anomalie

La centrale est configurée en usine pour interdire la mise en marche du système en cas d'issue ouverte ou d'anomalie d'autoprotection. Cette configuration d'usine peut être modifiée lors de l'installation.

Exemple : mise en marche avec issue n° 2 ouverte.

ATTENTION : pour répondre aux exigences NF&A2P, le blocage de la mise en marche en cas d'anomalie ou d'issue ouverte est obligatoire.

Ordre de marche	Fermeture de l'issue 2	Ordre de marche	Fin de temporisation de sortie
"bip, issue 2 ouverte"		"bip, marche"	"bip, marche"

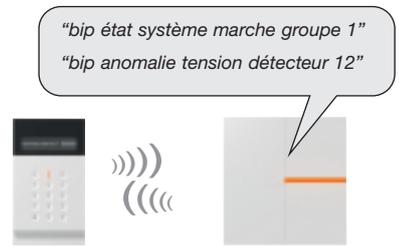
1.5.6 Interrogation de l'état du système

La commande INTERROGATION ETAT SYSTEME permet de consulter à tout moment :

- l'état de la protection intrusion,
- les éventuelles anomalies.

Cette commande est possible depuis une touche programmée de la centrale ou du clavier.

Exemple :



1.6 La signalisation vocale

La centrale est équipée d'une **synthèse vocale** qui permet une signalisation de l'ensemble des opérations d'exploitation du système par des **messages vocaux clairs et compréhensibles par tous**.

1.6.1 Personnalisation des signalisations vocales

→ Certaines signalisations pré-programmées peuvent être complétées par des **messages vocaux personnalisés enregistrés** par l'utilisateur (40 personnalisations max.).

Notamment, le message d'identification d'un détecteur (intrusion, incendie) peut être complété par un message précisant l'endroit où le détecteur est installé.

Exemple : le message "détecteur 12" devient "détecteur salle à manger" après personnalisation.

1.6.2 Signalisation des commandes de la protection intrusion

Chaque commande de la protection intrusion est signalée à l'utilisateur.

→ La signalisation vocale des commandes peut être **supprimée** ou **remplacée par de simples acquits sonores** par paramétrage de la centrale.

→ La signalisation des commandes peut être **reportée sur les sirènes** (signalisation visuelle et/ou par acquit sonore) par paramétrage de la sirène.

Lorsque des signalisations sonores sont conservées, il est possible à tout instant de rendre **une commande silencieuse** en la faisant précéder d'une commande particulière.

1.6.3 Signalisation des anomalies

La centrale signale vocalement toutes les anomalies mémorisées après les commandes suivantes :

- marches (marche, marche partielle ou par groupes),
- arrêt (pas de signalisation de l'état des issues),
- interrogation état système.

ATTENTION : chaque appareil signale également localement sa propre anomalie tension.

1.6.4 Signalisation des alarmes

Les alarmes **survenues depuis la dernière mise en marche** sont mémorisées dans la **mémoire d'alarmes** et signalées vocalement par la centrale **lors d'une commande d'arrêt** du système.

La mémoire d'alarme peut contenir jusqu'à 10 alarmes ; celles-ci sont signalées de la plus récente à la plus ancienne.

1.6.5 Consultation du journal d'événements

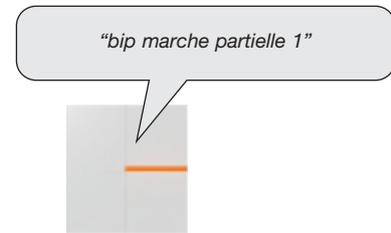
Le journal d'événements contient les **500 derniers événements** survenus dans le système.

Le journal d'événements enregistre :

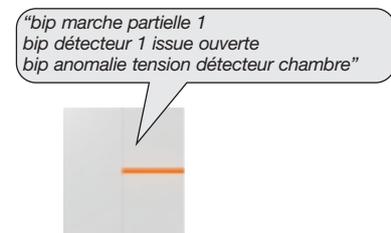
- les changements d'état de la protection intrusion,
- les alarmes,
- la modification de configuration du système.

Une **consultation** des principaux événements peut s'effectuer également grâce au **clavier et à la synthèse vocale de la centrale** (cf. Récapitulatif des commandes en fin de notice).

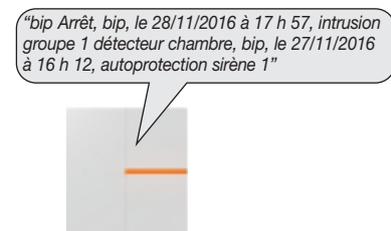
Exemple :



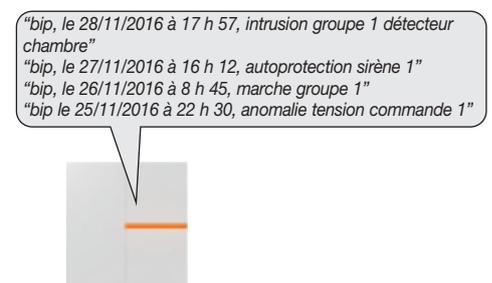
Exemple :



Exemple :



Exemple de consultation vocale :



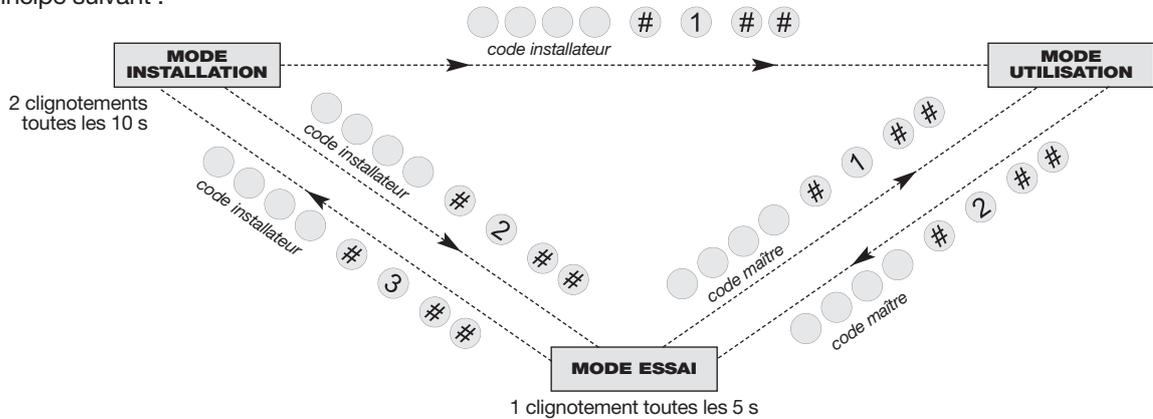
1.7 Les différents modes de fonctionnement

Le système possède 3 modes de fonctionnement distincts :

- le **mode Installation** pour l'installation et la maintenance du système,
- le **mode Essai** pour l'essai fonctionnel du système,
- le **mode Utilisation** pour l'utilisation quotidienne du système.

Le passage d'un mode à l'autre s'effectue de la manière suivante :

Le changement de mode s'effectue à partir du code maître usine "0000" puis du code installateur usine "1111" suivant le principe suivant :



ATTENTION : pour des raisons de sécurité, au-delà de 4 heures sans commande, la centrale passe automatiquement en mode utilisation.

La consultation peut s'effectuer depuis le clavier de la centrale ou le clavier de commande.

Mode de fonctionnement	Séquence clavier	Message
MODE INSTALLATION	# 4 # #	état du système, mode installation et les éventuelles anomalies ex. : "bip, état système, mode installation "
MODE ESSAI	# 4 # #	état du système, mode essai et les éventuelles anomalies ex. : "bip, état système, mode essai "
MODE UTILISATION	● ● ● ● # 4 # # <i>code maître</i>	état du système (arrêt et les éventuelles anomalies) ex. : "bip, état système, arrêt "

1.8 Les codes d'accès

Si l'installation comprend un(des) clavier(s) de commande, les modifications apportées à la centrale doivent être répétées normalement sur le(s) clavier(s) de commande.

Afin de préserver la confidentialité de l'installation, il est nécessaire de modifier les codes d'accès :

- le code maître destiné à l'utilisateur,
- le code installateur.

La modification du code maître peut s'effectuer dans les 3 modes de fonctionnement :



1.8.1 Code Maître

Le code Maître est destiné à l'utilisateur principal du système.

Il permet :

- l'utilisation complète du système (toutes les commandes),
- l'accès au mode ESSAI et au mode UTILISATION,
- la commande à distance du système par téléphone (1),
- le contrôle (autorisation ou interdiction) des codes Services.

1.8.2 Codes Services

Les codes Services sont destinés à des utilisateurs occasionnels (personnel de service, employés, etc.). Ils permettent une utilisation réduite et temporaire du système :

- des restrictions d'accès à certaines commandes ou à certains groupes sont programmables pour chaque code service,
- chaque code Service peut être autorisé ou interdit à tout moment.

1.8.3 Code Installateur

Le code Installateur est destiné à l'installateur.

Il permet d'accéder à l'ensemble des opérations d'installation, de programmation et de maintenance du système :

- l'accès au mode INSTALLATION,
- la maintenance à distance par téléphone (1).

(1) Si module de transmission installé.

Nombre de chiffres des codes d'accès

Avant de modifier les codes d'accès, il est indispensable de déterminer le **nombre de chiffres des codes d'accès**.

Cette modification doit se faire en code usine.

L'extension du nombre de chiffres s'applique pour :

- le code maître,
- le code installateur,
- le code service (pas de code usine).

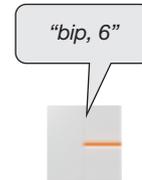
Pour modifier le nombre de chiffres, composer :



Nombre de chiffres	Code usine	
	installateur	maître
4 (usine)	1111	0000
5	11111	00000
6	111111	000000

Exemple :

Pour étendre à 6 chiffres les codes d'accès, composer : * 6 9 * 6 * *



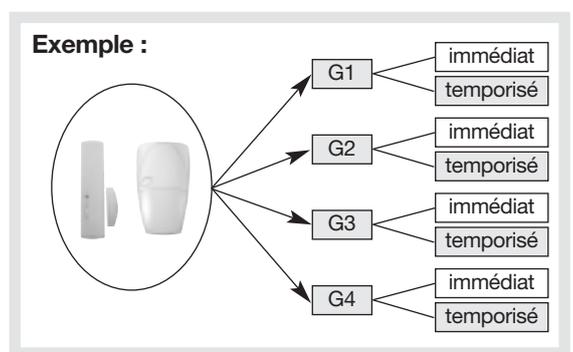
1.9 Apprentissage des appareils du système

L'apprentissage consiste à **enregistrer dans la centrale tous les appareils faisant partie du système**.

Lors de l'apprentissage, la **centrale affecte automatiquement un numéro** à chaque appareil afin de l'identifier.

Pour les **détecteurs d'intrusion**, c'est lors de l'apprentissage que s'effectue le choix :

- du **groupe de protection**,
- du **type de déclenchement (immédiat ou temporisé)**.



1.10 Paramétrage des appareils du système

- Certains paramétrages entraînent une non conformité de la centrale par rapport aux exigences de la marque NF&A2P.
- Les paramétrages obligatoires dans le cadre du respect de ces exigences sont indiqués dans la présente notice par le logo .
- Le non respect de ces paramétrages engage la responsabilité de l'installateur.

Le paramétrage permet de modifier les options de fonctionnement des appareils.

Chaque appareil possède une **configuration pré-programmée en usine**, correspondant à une **installation standard**.

→ Néanmoins, l'ensemble des paramètres des appareils peuvent être modifiés, offrant de large possibilités pour une installation personnalisée en fonction du site à protéger.

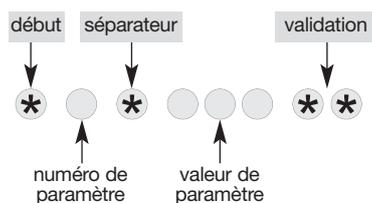
1.10.1 Principe général du paramétrage

Chaque paramètre est repéré par un **Numéro**.

Pour chaque paramètre, il est possible de programmer une **Valeur** parmi plusieurs valeurs possibles.

Le principe général consiste en une saisie du numéro à modifier suivi de la valeur choisie.

Le paramétrage s'effectue à partir du clavier de la centrale ou depuis une interface de commande. L'ergonomie générale de programmation est la suivante :



Exemple, paramétrage de la temporisation d'entrée à 40 s, composer :



1.10.2 Relecture du paramétrage



2. Préparation

2.1 Précautions à prendre avant toute installation du système

2.1.1 Diagnostic du site avant installation

Avant de réaliser une installation et de déterminer l'emplacement de chaque produit, un **diagnostic préalable du site sur le plan de la propagation des transmissions radio est nécessaire**. Notamment, certains points spécifiques dont ceux liés à la typologie des locaux professionnels doivent être pris en compte avec soin :

- **les distances ou surfaces à surveiller** : généralement plus importantes dans des locaux à usage professionnels qu'à usage résidentiels,
- **les matériaux utilisés** : dans les murs et cloisons, des matériaux métalliques sont couramment employés,
- **la modification de la configuration intérieure de l'habitation ou des locaux** : ils peuvent être fréquemment modifiés (ajout de parois ou de mobiliers, stockage de matériaux...).

La gamme est spécialement étudiée pour répondre à tous ces cas de figure.

Néanmoins le choix de l'emplacement des produits est un facteur déterminant de la fiabilité de l'installation.

C'est pourquoi nous vous recommandons d'effectuer une étude approfondie du site en veillant tout particulièrement aux points suivants :

- **Tout matériau métallique représente un obstacle à la bonne propagation des transmissions radio** et est susceptible d'influencer considérablement la liaison entre 2 produits.
Ainsi les cas suivants doivent être évités :
 - pose d'un produit au voisinage immédiat de matériaux métalliques, apparents ou cachés (parois en béton armé), etc.,
 - paroi, rayonnage, châssis ou treillis métallique entre un produit et la centrale ou un relais radio,
 - pose de la centrale ou d'un relais dans un local technique, au voisinage immédiat d'autres produits électriques ou informatiques.Si les cas de figures précédents ne peuvent être évités, la **pose d'un relais radio** pour contourner ces obstacles est **vivement conseillée**.
- **Toute modification de la configuration intérieure ou de l'aménagement de l'habitation ou des locaux** est susceptible d'influencer considérablement la propagation radio entre deux produits :
 - réaménagement de locaux (ajout de paroi ou mobilier...),
 - réorganisation d'un atelier ou d'un stock,
 - zone de stockage à capacité variable (notamment matériaux métalliques),
 - cloisons ou portes métalliques mobiles,
 - stationnement de véhicules (véhicules de manutention, véhicules dans un garage).

Dans tous les cas où de telles variations sont prévisibles, l'utilisation de relais radio est fortement conseillée afin de renforcer la liaison et de contourner les obstacles potentiels entre les différents produits et la centrale.

Nous vous recommandons également d'attirer l'attention des utilisateurs sur ce point, et d'effectuer une nouvelle vérification des liaisons radio après chaque modification de la configuration des locaux.

2.1.2 Vérification des liaisons radio lors de l'installation

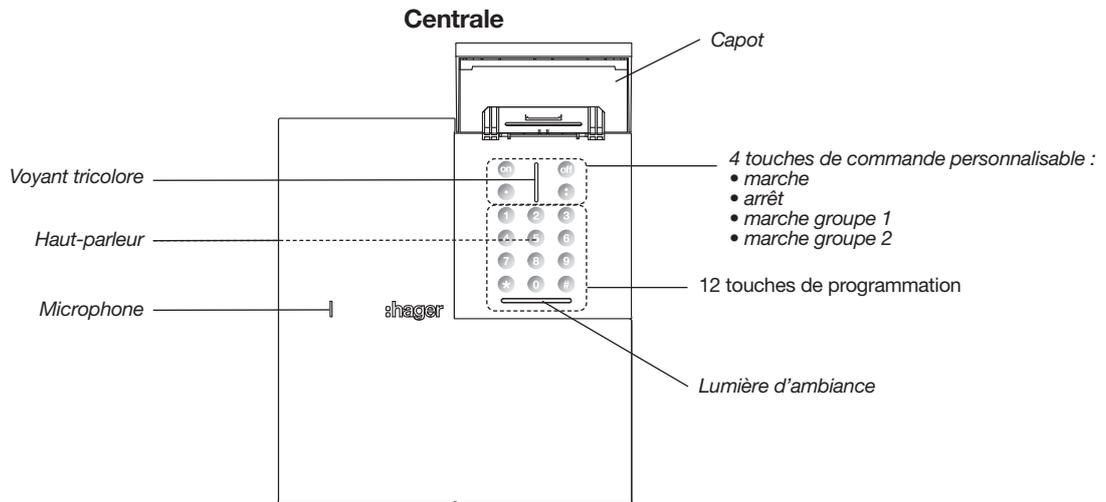
Pour une bonne fiabilité des liaisons radio dans le temps, il est impératif, une fois que tous les produits ont été installés, de vérifier chacune des liaisons radio en mode Installation, comme décrit au chapitre "Vérification des produits et des liaisons radio" de la présente notice.

Si des modifications d'aménagement sont prévisibles, il est conseillé d'effectuer cette vérification dans toutes les configurations possibles.

ATTENTION : le non respect de ces instructions peut entraîner la détection de pertes de liaison radio aléatoires fréquentes entre les divers produits.

2.2 Ouverture de la centrale

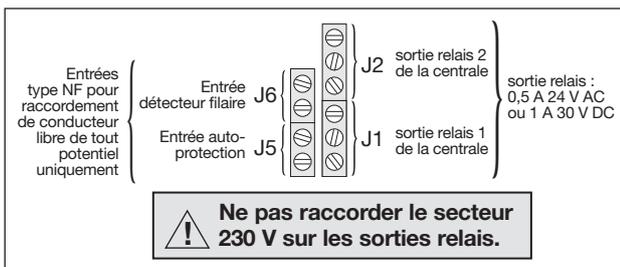
Se reporter à la notice d'installation rapide.



Signalisation des voyants

Voyants		Etat du voyant	Signification
Voyant tricolore	rouge	fixe	appui touche ou prise de ligne
		clignotements rapides permanents	blocage à la mise sous tension
		clignotements rapides 12 s maximum	test connexion, date et référence
		1 clignotement toutes les 5 s	signalisation permanente du mode essai
		2 clignotements toutes les 10 s	signalisation permanente du mode installation
	3 clignotements rapides	erreur	
	vert	fixe pendant 10 s	code d'accès valide
orange	fixe	enregistrement du message vocal 10 s maximum	
	clignotements rapides	durant la sauvegarde d'un message (1) (pas d'autre personnalisation vocale possible)	
Lumière d'ambiance	signalisation modulée	1 clignotement toutes les 20 s	anomalie système (défaut tension, défaut média (2) ou perte de la liaison radio d'un des produit) en mode d'utilisation et à l'arrêt
			changement de mode : installation, essai, utilisation
			marche ou arrêt
			commande état système
		sollicitation d'une des 4 touches de commande personnalisable (marche, arrêt, marche groupe 1 et 2)	

(1) Si carte SITE ou module de transmission installé.
 (2) Si module de transmission installé.



Emplacement de la carte entrées/sorties (en option)

ATTENTION : le système est vendu sans la carte S.I.T.E, elle est en option et permet :

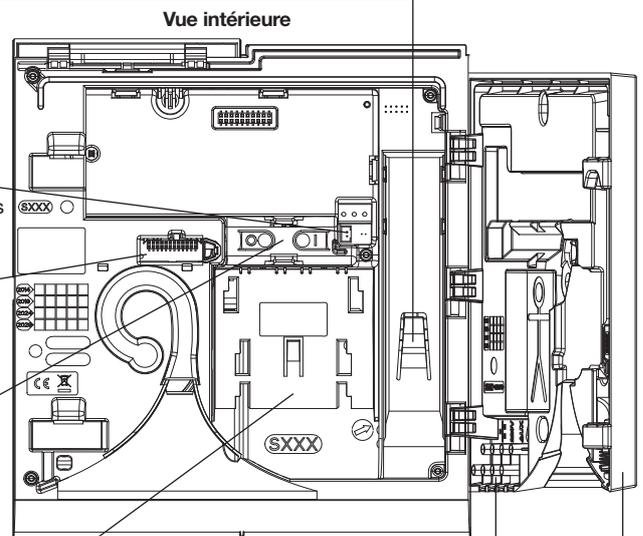
- l'archivage des paramètres de tous les produits du système,
- l'archivage des messages vocaux enregistrés,
- la connexion et la déconnexion de la carte S.I.T.E doivent impérativement se faire hors tension.

1 connecteur 2 points pour batterie de secours rechargeable

Emplacement carte S.I.T.E (en option, non obligatoire)

Emplacement batterie de secours rechargeable Li-Ion (en option)

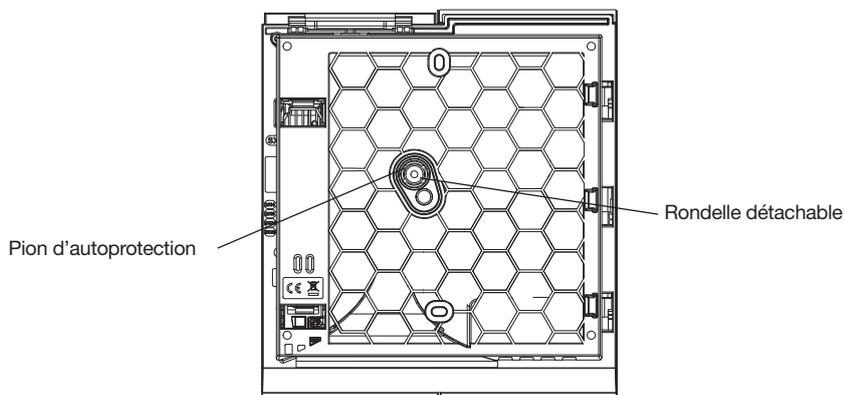
Emplacement :
 - bloc alimentation ou
 - module d'alimentation secteur interne (non fourni)



Emplacement du serre-câbles fourni dans le sachet accessoires

Socle

Vue de dos

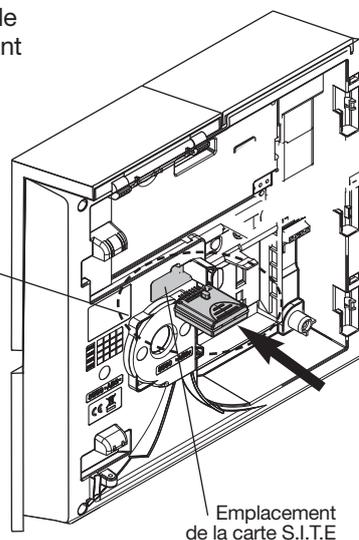
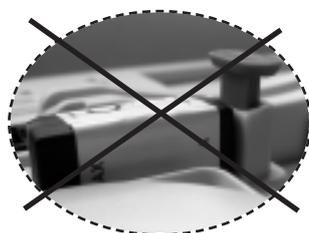


2.4 Mise en place de la carte S.I.T.E., de la carte entrées/sorties et d'un module de transmission (en option)

**MODE
INSTALLATION**

2.4.1 Installation de la carte S.I.T.E (hors tension)

Insérer la carte S.I.T.E dans le logement prévu en respectant le sens d'insertion.



La carte S.I.T.E. permet :

- la sauvegarde de tous les paramètres et messages vocaux personnalisés et l'échange de centrale sans reprogrammation du système.
- le transfert des messages vocaux personnalisés de la centrale sur un transmetteur séparé.

Si la carte S.I.T.E. est vierge et la centrale est configurée, le paramétrage et l'apprentissage sont transférés vers la carte S.I.T.E.

Si la centrale est vierge et la carte S.I.T.E. est pleine, les données de la carte site sont rapatriées dans la centrale.

Si la centrale est configurée et la carte S.I.T.E. est pleine, soit la carte S.I.T.E n'est pas compatible et le système signale une anomalie, le démarrage est bloqué ; soit la carte S.I.T.E. est compatible et se met à jour avec les données de la centrale au cours de l'utilisation de celle-ci.

ATTENTION : le temps de transfert des données peut être long.

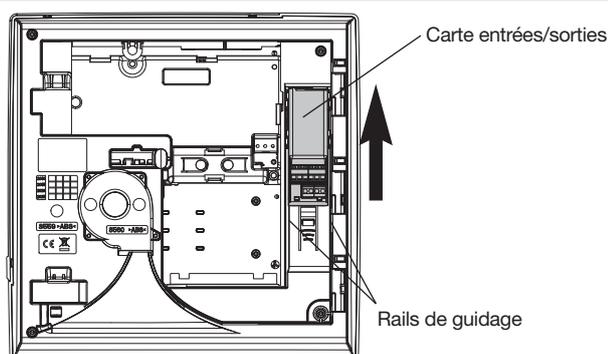
En cas d'utilisation d'une carte entrées/sorties et d'un module de transmission, la carte entrées/sorties doit être installée en premier.

Pour vérifier la présence de la carte SITE, composer : # 5 0 7 # #

La centrale signale la présence de la carte site par un bip d'acquit ou l'absence par 3 bips courts.

2.4.2 Installation de la carte entrées/sorties (hors tension)

1. Positionner la carte entrées/sorties sur les rails de guidage.
2. Glisser la carte entrées/sorties vers le haut jusqu'en butée pour la verrouiller.



ATTENTION

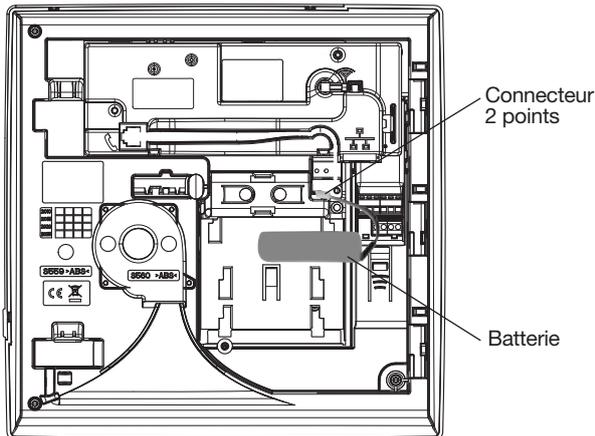
- La batterie de secours se recharge sur la centrale, elle est destinée à servir d'alimentation de secours à l'alimentation principale.
- Connecter dans l'ordre, la batterie de secours, puis seulement, le bloc alimentation ou le module d'alimentation secteur interne.
- La connexion de la batterie de secours doit impérativement se faire hors tension.

2.5.1 Cas d'utilisation avec le bloc alimentation RXU05X 4,5 V - 14 Ah (fourni)

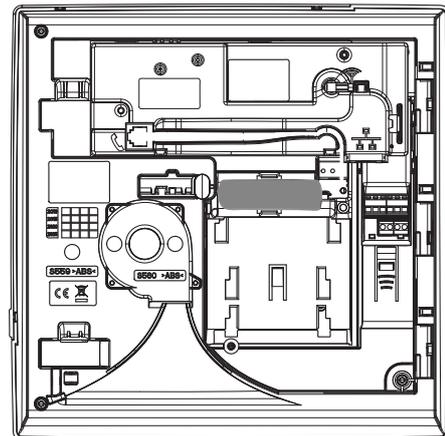
Se reporter à la notice d'installation rapide.

2.5.2 Cas d'utilisation avec le module secteur et la batterie de secours rechargeable Li-Ion (non fourni)

1. Brancher la batterie de secours rechargeable sur le connecteur 2 points.



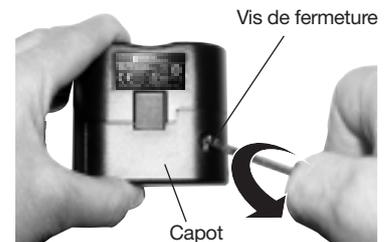
2. Clipser la batterie de secours dans son logement.



3. Desserrer la vis de fermeture du module d'alimentation secteur interne.

ATTENTION : utiliser uniquement le module d'alimentation 4,5 VDC

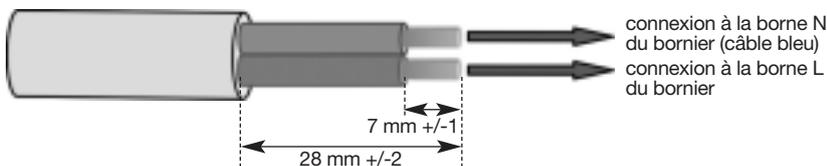
Module d'alimentation secteur interne
RXU01X :
200-240 VAC
50-60 Hz / 4,5 VDC 2,2 A
(symbole double isolation,
alimentation 220 V sans la terre)



4. • Connecter le câble secteur type H05VVF 2 x 0,75 mm² et de diamètre compris entre 5 mm et 7,5 mm dans le bornier.
• Installer un collier de serrage.
• Remettre le capot puis resserrer la vis de fermeture.

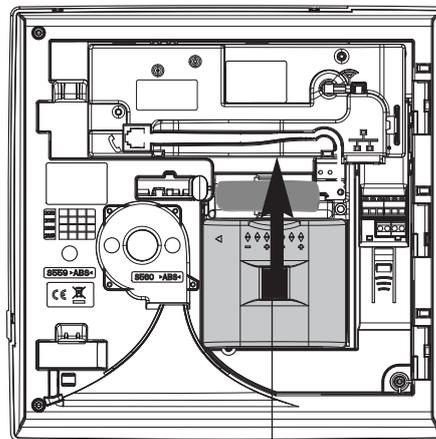


Dénuder le câble secteur de 28 mm et le conducteur sur 7 mm



Risque de choc électrique

5. Positionner le module d'alimentation sur les rails de guidage.
6. Glisser le module vers le haut jusqu'en butée.



Touche de déverrouillage

7. Connecter l'autre extrémité du câble au réseau électrique via un dispositif de protection de type disjoncteur Hager MEN710-10 A identifiable et facilement accessible.

8. Après la mise sous tension, attendre le message vocal de la centrale :

"bip, mode installation"



Pour enlever le module, appuyer sur la touche de déverrouillage et le glisser vers le bas.

ATTENTION

• Si la centrale ne réagit pas comme prévu :

- débrancher le secteur puis déconnecter le module d'alimentation,
- déconnecter la batterie de secours,
- attendre 2 min,
- brancher de nouveau la batterie de secours,
- brancher le module d'alimentation puis le secteur,
- vérifier l'énoncé correct du message.

• A la mise sous tension, la centrale se trouve automatiquement en mode installation :

- si la batterie n'est pas détectée, la centrale énonce : **"Anomalie tension batterie centrale"**, la voyant rouge clignote jusqu'à la connexion correcte de la batterie,
- en cas de problème sur le secteur, la centrale énoncera : **"Anomalie tension centrale"**,
- en cas de mise sous tension avec le module d'alimentation RXU01X, il est interdit de faire un changement de type d'alimentation (RXU05X) à chaud. Il est impératif de débrancher la batterie Li-Ion 3,7 V/1,3 Ah de secours et d'attendre 2 minutes avant de faire la nouvelle mise sous tension.

2.6 Modification de la langue, du volume des signalisations et de la synthèse vocale

**MODE
INSTALLATION**

• Langue

En fonction de l'utilisateur, vous pouvez remplacer la langue française d'origine par une autre langue.

Pour modifier la langue, composer :

* 1 7 * * *

0 : français 3 : espagnol
1 : italien 4 : néerlandais
2 : allemand 5 : anglais



Usine : français

• Réglage du volume des signalisations et de la synthèse vocale

Le niveau est réglable de 1 à 8.

* 1 1 * * *

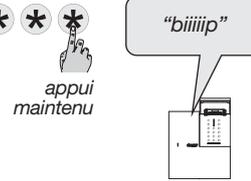
Niveau sonore de 1 à 8



Usine : niveau sonore moyen = 4

3.5 Effacement général de l'apprentissage

Pour effacer l'intégralité des produits appris, composer : * 1 9 5 * * *



3.6 Blocage de la mise en marche du système

En cas d'anomalie, la mise en marche du système peut être bloquée.
La programmation de la centrale permet d'obtenir 5 types de réactions :

Réaction	Valeur
blocage de la mise en marche inactif	0
blocage de la mise en marche si au moins une des anomalies suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • anomalie alimentation, • anomalie autoprotection • anomalie liaison radio • issue(s) ouverte(s) la mise en marche forcée est possible : 4 commandes en moins de 10 s	1
blocage de la mise en marche si au moins une des anomalies suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) la mise en marche forcée est impossible	2
blocage si : <ul style="list-style-type: none"> • aucune supervision pendant 15 mn • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) à la mise en marche la mise en marche forcée est possible	3
blocage si : <ul style="list-style-type: none"> • aucune supervision dans les 15 mn qui précèdent la mise en service et vérification des issues à la mise en marche et à la fin de la temporisation de sortie • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) • gestion des issues ouvertes à la mise en marche et à la fin de la temporisation de sortie la mise en marche forcée est possible	4

Pour activer ou non le blocage de la mise en marche du système, composer :



de 0 à 4

ATTENTION : la centrale signale les anomalies par 3 bips courts.

Usine : blocage de la mise en marche si au moins une des anomalies suivantes :

- anomalie autoprotection
 - issue(s) restée(s) ouverte(s)
- la mise en marche forcée est impossible

3.7 Paramétrage de la temporisation

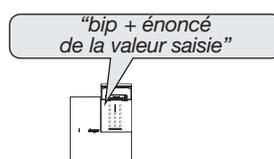
3.6.1 Temporisation de sortie

• Pour modifier la temporisation de sortie sur tous les groupes, composer :



de 0 à 180 s

Usine : 90 s.



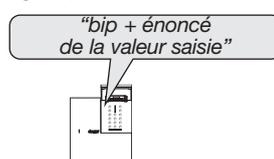
ATTENTION : lors de la mise en marche de plusieurs groupes, c'est la temporisation la plus longue qui sera prise en compte.

• Pour modifier la temporisation de sortie sur un des groupes, composer :

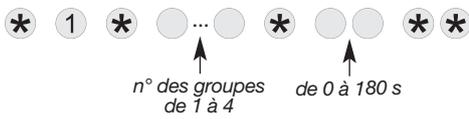


n° du groupe de 1 à 4 de 0 à 180 s

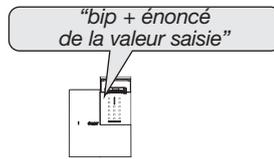
Usine : 90 s.



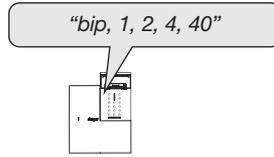
- Pour modifier la temporisation de sortie sur plusieurs groupes, composer :



Usine : 90 s.



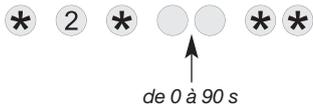
- Exemple, temporisation de sortie 40 s pour les groupes 1, 2 et 4, composer :



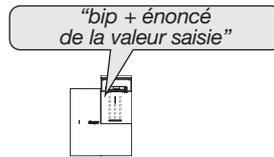
3.6.2 Temporisation d'entrée

Pour être en conformité avec les exigences du paragraphe 8.3.8 de la norme EN50131-1, la temporisation d'entrée ne doit pas être supérieure à 45 s.

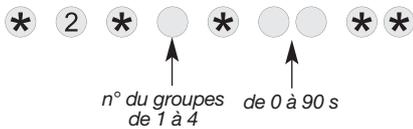
- Pour modifier la temporisation d'entrée sur tous les groupes, composer :



Usine : 20 s.



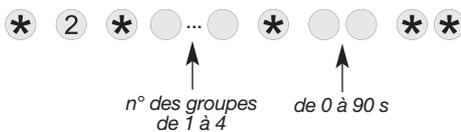
- Pour modifier la temporisation d'entrée sur un des groupes, composer :



Usine : 20 s.



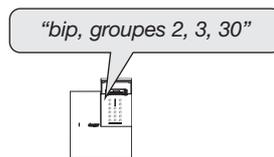
- Pour modifier la temporisation d'entrée sur plusieurs groupes, composer :



Usine : 20 s.



- Exemple, temporisation d'entrée 30 s pour les groupes 2, 3, composer :

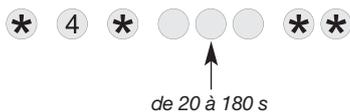


ATTENTION : lors de la mise en marche de plusieurs groupes, chaque groupe conservera sa propre temporisation.

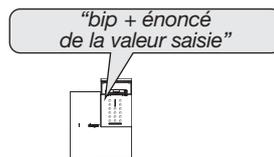
3.8 Paramétrage de la sonnerie

3.8.1 Durée de la sonnerie

- Pour modifier la durée de la sonnerie, composer :

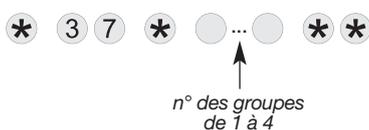


Usine : 90 s.

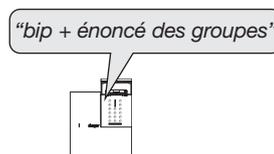


3.8.2 Affectation de la sonnerie de la centrale à un ou plusieurs groupes

- Pour affecter la sonnerie à un ou plusieurs groupes, composer :



Usine : tous les groupes.



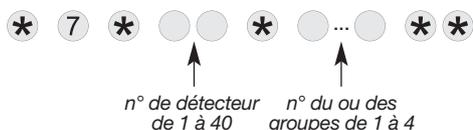
3.9 Arrêt de la temporisation de sortie lors de la fermeture de la dernière issue

Il est possible de programmer automatiquement l'arrêt de la temporisation de sortie lors de la fermeture de la dernière issue en déterminant le détecteur d'ouverture qui provoquera la mise en service d'un, de plusieurs groupes ou de tous les groupes. La temporisation de sortie sera arrêtée dès lors que la porte où se trouve le détecteur sera fermée.

ATTENTION

- Cette fonction peut être programmée sur 8 détecteurs d'ouverture maximum.
- Le détecteur choisi doit obligatoirement être affecté à l'un des groupes sélectionnés.

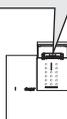
- Pour programmer l'arrêt de la temporisation de sortie sur un ou plusieurs groupes, composer :



Exemple, arrêt de la temporisation de sortie des groupes 2 et 4 sur la fermeture du détecteur 11, composer :



"bip, 11, bip, 2, 4"

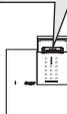


- Pour programmer l'arrêt de la temporisation de sortie de tous les groupes, composer :



n° de détecteur de 1 à 40

"bip, n° détecteur, bip, 1, 2, 3, 4"



4. Paramétrage avancé

**MODE
INSTALLATION**

Modification des codes services

ATTENTION : en configuration usine, les codes services ne sont pas programmés.

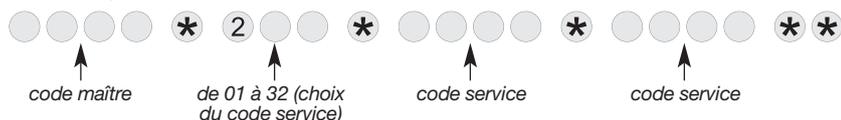
Les codes services sont destinés à des utilisateurs occasionnels (personnel de service, employés, etc.).

Ils permettent une utilisation réduite et temporaire du système :

- des restrictions d'accès à certaines commandes ou à certains groupes sont programmables pour chaque code service,
- chaque code service peut être autorisé ou interdit à tout moment.

La centrale possède 32 codes service.

Pour programmer ou modifier un code service, composer :



Exemple, à partir du code maître 1234, programmer le **code service 1** : 1213



ATTENTION

- Une programmation correcte est confirmée par un bip long.
- Une programmation incorrecte est signalée par 3 bips.

Accès restreint des codes services

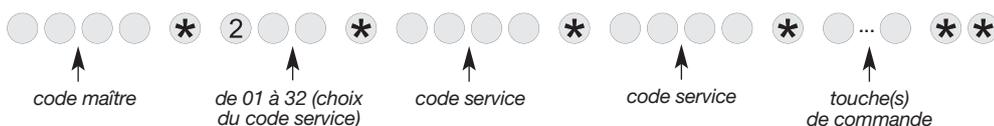
Les codes services peuvent avoir indépendamment des accès limités à :

- certaines touches de commandes,
- certains groupes.

Seules les commandes ou groupes programmés sont accessibles lors de la composition d'un code service.

Lors d'un accès restreint à certaines touches, les commandes arrêt et marche de ce groupe restent accessibles.

- **Accès restreint à certaines touches de commande**

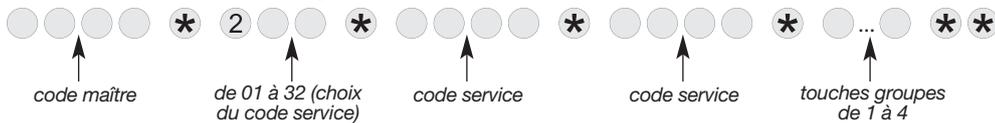


Exemple, pour **restreindre** le **code service 1** à la commande **Marche Partielle 1**, composer :



Dans ce cas, seule la touche **Marche Partielle 1** est accessible à partir du code service 1.

• **Accès restreint à certains groupes**

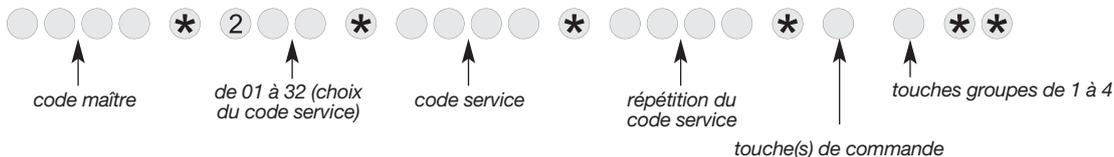


Exemple, pour **restreindre le code service 1 au Groupe 1**, composer :



Dans ce cas, seule la mise à l'Arrêt ou en **Marche du Groupe 1** est accessible à partir du code service 1.

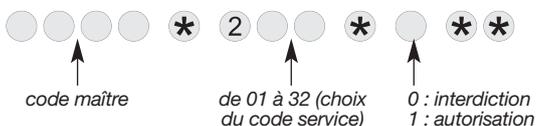
• **Accès restreint combiné à certaines touches de commande et à certains groupes**



Interdiction et autorisation d'un code service

L'interdiction ou l'autorisation d'un code service peut s'effectuer dans les 3 modes de fonctionnement. Un code service programmé est automatiquement autorisé.

Pour **interdire** ou **autoriser** un code service, composer :



Exemples :

• Pour **interdire** le **code service 1**, composer :



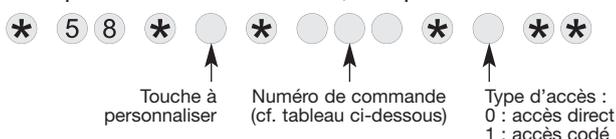
• Pour **autoriser** le **code service 1**, composer :



Personnalisation d'une touche de commande

Les **4 touches** de commande de la centrale sont **personnalisables** afin d'adapter les commandes au choix du client (cf. tableau ci-dessous). En outre, la personnalisation permet le choix de l'accès (direct ou codé) aux commandes.

Pour personnaliser une touche, composer :



ATTENTION

- En mode installation, les commandes clavier sont à accès direct.
- Toutes les commandes arrêt ou marche ainsi que la commande Etat système sont **uniquement à accès codés**.

Commandes personnalisables

Désignation de la commande	N° de commande	Désignation de la commande	N° de commande	Désignation de la commande	N° de commande
Réactivation système	20	Marche Présence (1)	33	Arrêt relais centrale 2	122
Arrêt (1)	21	Commande silencieuse	36	Marche relais centrale 2	124
Alerte	22	Arrêt signalisations (1) (2)	37	Etat Système (1)	129
Marche (1)	23	Sonnette	38	Commande domotique 1 (3)	150
Alerte silencieuse	24	Appel sonore	42	Commande domotique 2 (3)	152
Marche Partielle 1 (1)	25	Aucune commande	44	Commande domotique 3 (3)	154
Marche Partielle 2 (1)	27	Arrêt relais centrale 1	112	Commande domotique 4 (3)	156
Alarme incendie	32	Marche relais centrale 1	114		

- (1) Commande uniquement à accès codé.
- (2) Permet d'arrêter les signalisations sur une alarme technique, une alerte ou une autoprotection sans changer l'état du système. ATTENTION, les transmissions téléphoniques ne sont pas interrompues.
- (3) Utilisation possible pour déclencher un scénario dans l'application coviva via le contrôleur domotique connecté TKP100A.

Pour répondre aux exigences NF&A2P, la fonction "Alerte" doit être disponible sur au moins un des organes de commande de l'installation.

Exemple, personnaliser la touche en "Alerte" à accès codé, composer :



Personnalisation d'une touche de commande en mise en marche ou à l'arrêt des groupes 1 à 4

ATTENTION : toutes les commandes arrêt ou marche sont uniquement à accès codés.

- Pour personnaliser une touche afin de commander la mise en marche des groupes 1 à 4, composer :



Exemple, personnaliser la touche ● en marche groupe 3 et 4 :



- Pour personnaliser une touche afin de commander la mise à l'arrêt des groupes 1 à 4, composer :

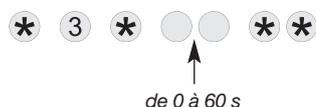


Exemple, personnaliser la touche ● en arrêt groupe 1 et 2 :

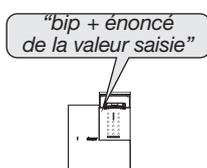


Retard sonnerie

Pour modifier le retard sonnerie, composer :

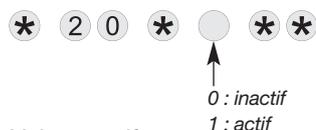


Retard sonnerie usine : 0 s, immédiat.



Déclenchement sur intrusion de la sirène intégrée

Pour modifier le déclenchement ou non de la sirène, composer :



Usine : actif

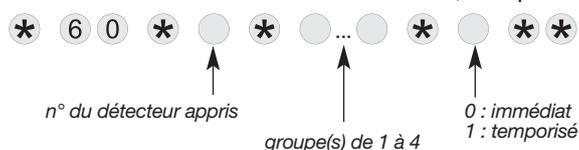


Affectation d'un détecteur déjà appris

L'affectation d'un détecteur déjà appris, lors de l'apprentissage des produits, peut être modifier depuis le clavier de la centrale :

- groupes 1 à 4,
- type de déclenchement (immédiat ou temporisé).

Pour modifier l'affectation d'un détecteur, composer :

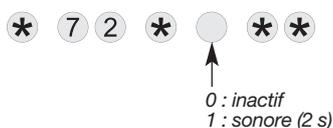


Usine : groupe 1 en déclenchement immédiat

Type de signalisation

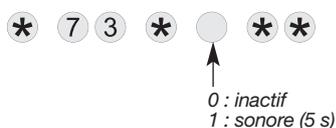
Pour modifier le type de signalisation, composer :

- En avertissement :



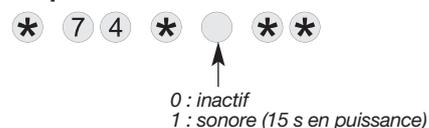
Usine : sonore (2 s)

- En dissuasion :



Usine : sonore (5 s)

- En préalarme :



Usine : sonore (15 s en puissance)

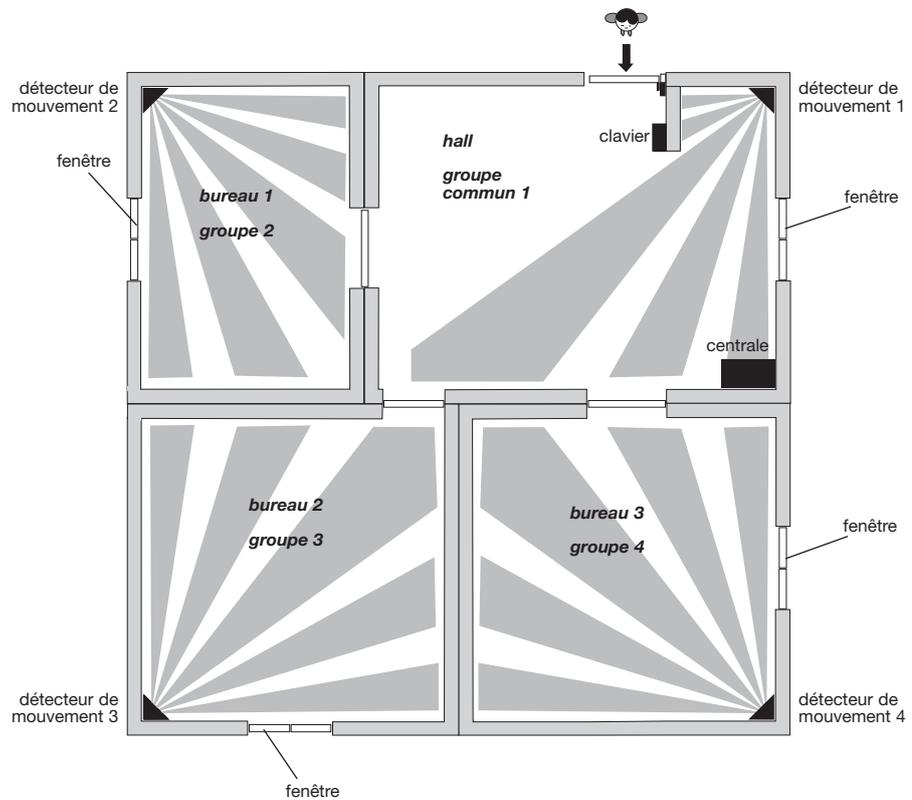
Groupe commun

Il est possible de programmer un groupe commun sur la centrale et de l'associer à d'autres groupes. Cela permet d'obtenir des mises à l'arrêt et en marche automatique suivant l'état des groupes associés. Pour programmer un groupe commun composer :



Exemple d'application :

Les groupes 2, 3 et 4 sont associés au groupe 1



• Mise en marche :

- mise en marche du groupe 2 : le bureau 1 est protégé,
 - mise en marche du groupe 3 : le bureau 2 est protégé,
 - mise en marche du groupe 4 : le bureau 3 est protégé,
 - mise en marche du groupe commun : le hall est protégé,
- lorsque les 3 groupes (2, 3 et 4) sont mis en marche le groupe commun/hall est également mis en marche.

• Mise à l'arrêt :

- mise à l'arrêt du groupe 2 : le bureau 1 ainsi que le hall (groupe commun) sont arrêtés,
- mise à l'arrêt du groupe 3 : le bureau 2 ainsi que le hall (groupe commun) sont arrêtés,
- mise à l'arrêt du groupe 4 : le bureau 3 ainsi que le hall (groupe commun) sont arrêtés,
- mise à l'arrêt du groupe commun : le hall est à l'arrêt.

Choix des groupes actifs associés aux commandes Marche Partielle 1, Marche Partielle 2 ou Marche Présence

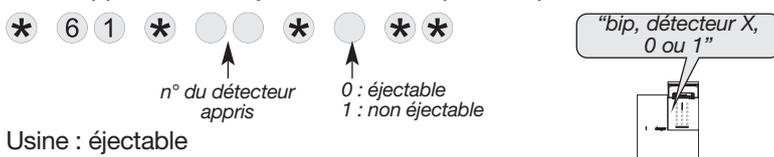
Pour choisir les groupes actifs associés aux commandes Marche Partielle 1, Marche Partielle 2 ou Marche Présence, composer :



Détecteur non éjectable

Si une issue est restée ouverte à la mise en marche ou si un détecteur provoque des déclenchements répétitifs anormaux, la centrale éjecte automatiquement le détecteur concerné.

Pour supprimer cette éjection automatique, composer :



Usine : éjectable

Type de signalisation des commandes

Pour modifier le type de signalisation, composer :

* 1 2 * ● * *

Usine : vocale

0 : signalisation inactive
1 : signalisation vocale

ATTENTION : quel que soit le type de signalisation choisi, la synthèse vocale se réactive momentanément pour signaler les alarmes ou les anomalies éventuelles.

Signalisation "protection active"

La centrale signale que le système est en marche par une série de 4 bips et le message "protection active".

L'utilisateur dispose de la durée de la temporisation d'entrée pour arrêter la protection avant le déclenchement des alarmes.

Pour modifier cette signalisation, composer :

* 2 1 * ● * *

Usine : active

0 : inactive
1 : active

Signalisation des défauts médias

En cas de coupure du réseau RTC ou GSM, la centrale peut déclencher une alarme et un appel sur un média secours.

La réaction du système dépend de la durée de la coupure (supérieure à 1 ou 15 min).

* 2 6 * ● * *

0 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale
1 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent
2 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent + lancement de la durée de confirmation des alarmes +
- si système en marche totale et coupure RTC > 1 min → déclenchement 15 s
- si système en marche totale et coupure RTC > 15 min ou coupure GSM → déclenchement 90 s
3 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent +
- si coupure RTC > 1 min → déclenchement 15 s
- si coupure RTC > 15 min ou coupure GSM → déclenchement 90 s

Usine : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent

Comportement des éléments du système en fonction de la valeur du paramètre 26 (détection de la coupure d'un réseau de communication)

Centrale et centrale-transmetteur		Transmetteur séparé		Sirène intérieure et extérieure	
0	mémorisation alarme journal d'événement + signalisation vocale	0	pas de réaction	0	pas de réaction en cas d'anomalie quelle que soit la valeur du paramètre 26
		1	si média de secours présent, transmission des alarmes de perte et de retour média du transmetteur séparé uniquement	1	
2	mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent + si système en marche totale : si coupure RTC > 1min si coupure RTC > 15 min ou brouillage GSM déclenchement 15 s déclenchement 90 s	0	pas de réaction	0	pas de réaction
				1	si marche totale sonnerie en puissance
3	mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent + quel que soit l'état du système : si coupure RTC > 1min si coupure RTC > 15 min ou brouillage GSM déclenchement 15 s déclenchement 90 s	1	transmission des alarmes de perte et retour média du système	2	déclenchement en puissance 24 h/24

Exemple 1 :

Le paramètre 26 de la centrale a la valeur 0. Quelle que soit la configuration des autres dispositifs et la durée de la coupure, cette coupure média ne donnera lieu qu'à une mémorisation dans le journal d'événement et une signalisation vocale.

Exemple 2 :

Le paramètre 26 a une valeur de 2 sur la centrale, 1 sur le transmetteur et 1 sur les sirènes intérieures et extérieures.

• Si le système est en marche totale et la coupure média RTC est supérieure à 1 minute (ou média GSM brouillé) :

- la centrale mémorisera l'événement dans le journal d'événement, signalera vocalement la coupure, transmettra le message d'anomalie si un média de secours est disponible et déclenchera la sirène,

- le transmetteur séparé transmettra grâce à un média de secours la perte média puis le retour média (quand il sera à nouveau disponible),
- les sirènes déclencheront l'alarme en puissance.
- **Si le système est à l'arrêt ou si un/plusieurs groupe(s) est (sont) à l'arrêt :**
 - la centrale enregistrera la coupure dans le journal d'évènement, notifiera vocalement la coupure, transmettra l'anomalie si elle dispose d'un média de secours,
 - le transmetteur séparé transmettra la perte et le retour du média (quand le média sera à nouveau disponible),
 - la sirène ne réagira pas.

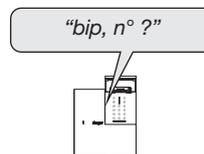
Signalisation des anomalies radio

Pour modifier le niveau de la signalisation de la centrale en cas d'anomalies, composer :

* 2 8 * * *

- 0 : signalisation inactive
- 1 : signalisation et transmission téléphonique (1)
- 2 : signalisation locale

Usine : signalisation et transmission téléphonique (1)



Signalisation des anomalies par bip sonore

La centrale surveille les anomalies piles, les anomalies média de transmission téléphonique et la disponibilité des liaisons radio.

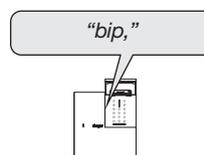
En cas de détection d'un défaut, la centrale émet un bip toutes les heures de 8 h à 20 h lorsque le système est à l'arrêt.

Pour activer ou désactiver la signalisation des anomalies par bip sonore, composer :

* 5 4 * * *

- 0 : signalisation inactive
- 1 : signalisation active

Usine : signalisation active



Autoprotection radio

La centrale surveille la disponibilité des liaisons radio. En cas de perturbation volontaire des liaisons radio, la centrale peut déclencher une alarme (sonnerie en puissance 90 s).

Pour modifier le déclenchement en autoprotection radio, composer :

* 2 7 * * *

- 0 : inactive
- 1 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements + déclenchement alarme)
- 2 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements)
- 3 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements + uniquement si le système est en marche : déclenchement alarme et sonnerie en puissance)

Usine : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements)

Fonction anti-masque

En cas de masquage d'un détecteur intégrant cette fonction, la centrale se déclenche.

Pour activer ou désactiver l'anti-masque, composer :

* 2 9 * * *

- 0 : inactive
- 1 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements + déclenchement alarme)
- 2 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements)
- 3 : active en marche totale (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements + déclenchement alarme)

Usine : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'évènements)

Gestions des autoprotéctions en mode installation

En cas d'autoprotection d'un des produits du système, la centrale peut provoquer :

- une transmission téléphonique (1),
- une activation des sorties relais (si programmée sur "toutes alarmes" (2)),
- une mémorisation dans le journal d'évènements.

Pour modifier cette configuration, composer :

* 1 4 * * *

- 0 : inactive, pas de déclenchement
- 1 : active, déclenchement en autoprotection

Usine : active

(1) Si module de transmission installé.
(2) Si carte entrées/sorties connectée.

Programmation des entrées et des sorties raccordées (si carte entrées/sorties connectée)

A. Programmation des entrées filaire

L'entrée filaire peut être paramétrée en fonction de la réaction souhaitée de la centrale.

Pour réaliser ce paramétrage, composer la séquence suivante sur le clavier de la centrale :

* 5 7 * * *

Type d'entrée

- | | | | |
|-----------------|------------------|--------------------------|----------------|
| • 0 : inactive | • 3 : dissuasion | • 6 : technique | • 9 : sonnette |
| • 1 : issue | • 4 : préalarme | • 7 : alerte | |
| • 2 : intrusion | • 5 : incendie | • 8 : alerte silencieuse | |

"bip + énoncé du choix"



Usine : 2 (intrusion)

Si l'entrée filaire est paramétrée sur issue, intrusion, dissuasion, ou préalarme, elle est affectée en usine au groupe 1 en déclenchement immédiat.

Pour modifier cette affectation, composer :

* 6 0 * 0 * ... * * *

groupe(s)
de 1 à 4

0 : immédiat
1 : temporisé

Usine : entrée filaire affectée au groupe 1 en déclenchement immédiat

B. Programmation des sorties relais

La centrale dispose de 2 sorties relais.

Chaque relais peut être programmé en fonction du type d'alarme concerné.

Pour réaliser cette programmation, composer :

• Programmation d'un relais en bistable :

* 4 * 0 * * * *

6 : relais 1
7 : relais 2

événement
d'apparition
(voir tableau
ci-contre)

événement
de disparition
(voir tableau
ci-contre)

• Programmation d'un relais en impulsionnel (activation du relais 0,5 s) :

* 4 * 1 * * *

6 : relais 1
7 : relais 2

événement d'apparition
(voir tableau
ci-contre)

• Programmation d'un relais en minuterie :

* 4 * 2 * * * *

6 : relais 1
7 : relais 2

événement
d'apparition
(voir tableau
ci-contre)

de 1 à 120 s

Événement d'apparition ou de disparition

- 0 : manuel (sur commande clavier ou radio)
- 1 : intrusion simple
- 2 : intrusion confirmée
- 3 : intrusion confirmée (+ autoprotection et commande alerte)
- 4 : dissuasion
- 5 : préalarme
- 6 : incendie
- 7 : technique
- 8 : arrêt du système
- 9 : marche du système
- 10 : coupure du réseau RTC
- 11 : coupure du réseau GSM
- 12 : coupure du réseau ADSL
- 13 : transmetteur principal indisponible
- 14 : tous (sauf marche et arrêt)

Signalisation de la lumière d'ambiance

Pour activer ou désactiver la lumière d'ambiance de la centrale, composer :

* 3 4 * * *

0 : inactive
1 : active

Usine : active

Paramétrage de la fonction carillon

Lorsque le système est à l'arrêt, à chaque passage devant le détecteur de mouvement ou à chaque sollicitation du détecteur d'ouverture, la centrale émet un ding dong.

Pour réaliser ce paramétrage, composer :

* 6 2 * * * *

n° du détecteur

0 : inactif
1 : actif

Usine : inactif

Paramétrage de la fonction Impossibilité de mise en Marche sans commande de réactivation

Lorsque la fonction est active, il n'est plus possible de mettre en marche le système s'il y a eu durant la dernière période de marche, une alarme, une anomalie (radio, tension...) ou une alerte. La centrale énonce "bip, bip, bip, anomalie Système". Il est alors nécessaire d'envoyer en local une commande de réactivation (code maître ou code installateur # 20 ##) pour autoriser à nouveau la mise en marche du système. Pour réaliser ce paramétrage, composer :

* 3 8 * * *

0 : inactif
1 : actif

Usine : inactif

Pour être en conformité avec les exigences du paragraphe 8.3.9 de la norme EN50131-1, la fonction Impossibilité de mise en Marche sans commande de réactivation doit être à 1 (actif).

Inhibition et réactivation d'un produit

• Pour **inhiber** un produit, composer :

* 1 9 0 * * * *

↑
type de produits

↑
n° du produit

• Pour **réactiver** un produit, composer :

* 1 9 1 * * * *

↑
type de produits

↑
n° du produit

Type de produits	Numéro
Détecteur	2
Commande	3
Sirène	4
Transmetteur	5
Relais radio ou récepteur	7

Effacement des paramètres

Pour effacer tous les paramètres, composer :

* 1 9 7 * * *

Effacement général

Pour un effacement général de l'apprentissage et un retour au paramétrage usine, composer :

* 1 9 8 * * *

Paramétrage des détecteurs de mouvement

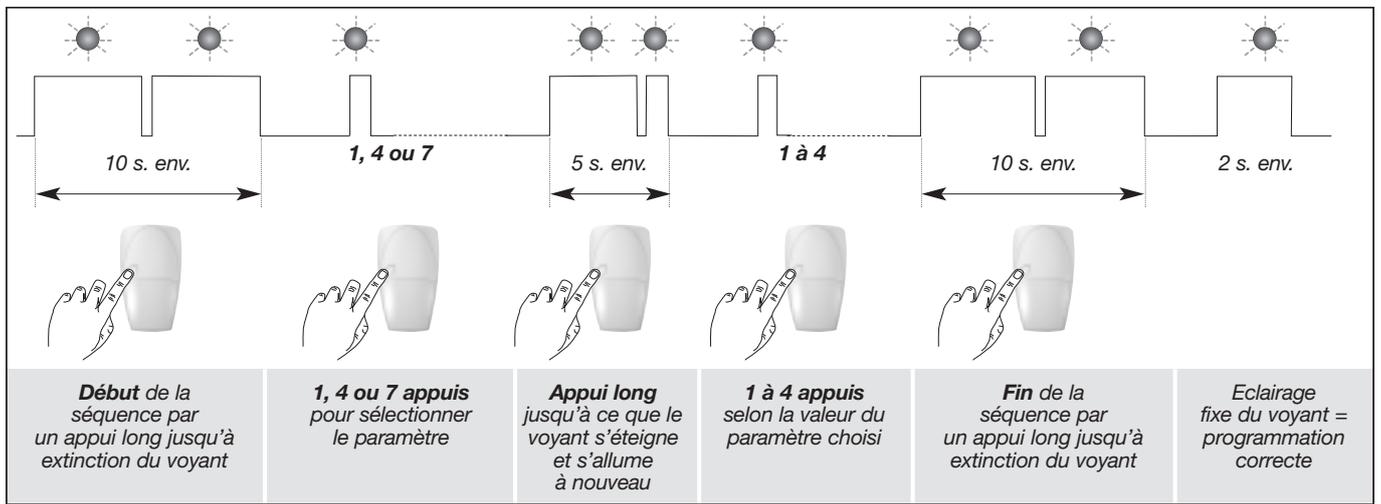
La sensibilité, le niveau d'alarme et la détection hors gel des détecteurs peuvent être modifiés.

ATTENTION : le paramétrage doit être réalisé boîtier ouvert uniquement.

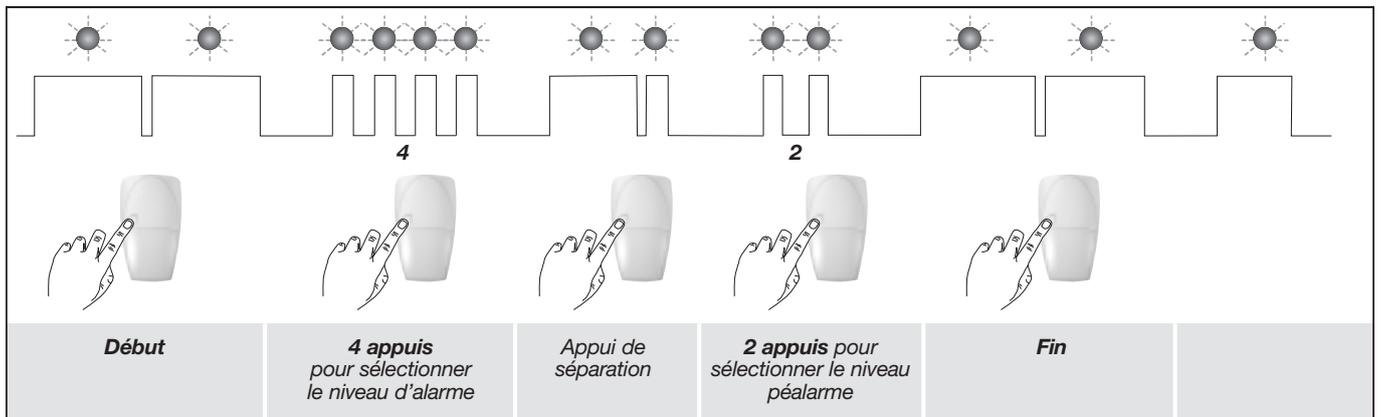
• Choix du paramétrage de détection :

Désignation de la fonction	N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
Sensibilité de détection	1	1	1 ^{re} coupure : déconseillé pour le détecteur volumétrique
		2	2 ^e coupure (paramétrage usine) : conseillé pour une détection volumétrique
Niveau d'alarme	4	1	Intrusion (paramétrage usine)
		2	Préalarme
		3	Dissuasion
		4	Avertissement
Détection hors gel	7	1	Inactive (paramétrage usine)
		3	Active

• Réaliser la séquence de paramétrage décrite ci-dessous :



Exemple de paramétrage : paramétrage du détecteur pour un niveau d'alarme sur préalarme : n° de paramètre 4, valeur de paramètre 2.



5. Pose d'une centrale

ATTENTION : respecter une distance d'au moins 2 mètres entre chaque produit, excepté entre deux détecteurs.

5.1 Choix de l'emplacement de la centrale

Placer la centrale sans la fixer :

- à l'intérieur, dans une zone protégée,
- sur une surface plane et rigide à proximité d'une prise électrique si vous utilisez une alimentation secteur,
- loin des sources éventuelles de perturbation (compteur ou armoire électrique, matériel informatique, local technique...),
- de préférence au centre de l'installation,

- prévoir un dégagement autour de la centrale pour faciliter l'ouverture du capot et le passage des câbles.
- La centrale ne doit jamais être fixée directement sur une paroi métallique.

Pour un fonctionnement correct de la centrale :

- ne jamais laisser de surplus de câble dans le boîtier.
- ne pas contourner le boîtier avec le câble.

5.2 Test des liaisons radio

5.2.1 Choix du test de liaison radio

En mode installation, la centrale est configurée en usine pour réagir à la réception correcte du message radio sur l'une des 2 bandes de fréquences.

Pour modifier cette configuration, reportez-vous au récapitulatif des paramètres à la fin de la notice.

5.2.2 Test des télécommandes, des claviers, des détecteurs et des sirènes

Se reporter à la notice d'installation rapide.

5.3 Raccordement des sorties relais

L'entrée "Autoprotection" (pour raccordement de conducteurs libres de tout potentiel uniquement), si elle est activée (voir "Récapitulatif des paramètres, paramètre 48") protège l'une ou les 2 sorties filaires.

Pour le raccordement, utiliser un fil torsadé de 0,22 mm² d'une longueur maximum de 200 m.

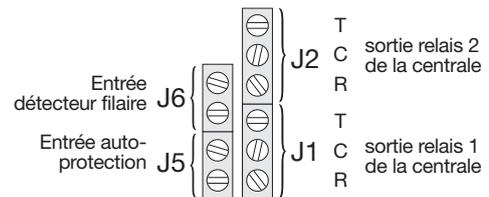
Les sorties relais 1 et 2 s'activent en fonction du paramétrage choisi (voir "Récapitulatif des paramètres, paramètre 46 et 47").

Caractéristiques électriques des sorties relais :

- sorties relais 1 et 2 possèdent 3 bornes :
 - 1 repos : R
 - 1 commun : C
 - 1 travail : T
- 0,5 A 24 V AC ou 1 A 30 V DC

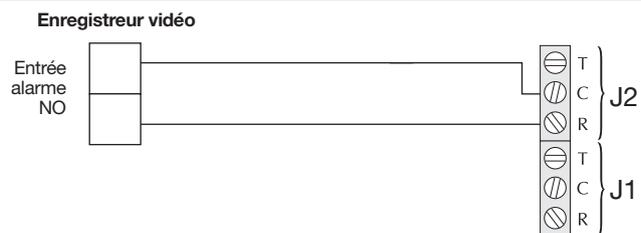
ATTENTION : réaliser les raccordements hors alimentation.

Caractéristiques électriques du bornier de raccordement



Ne pas raccorder le secteur 230 V sur les sorties relais

Exemple : raccordement de la **sortie relais 2** à l'entrée d'alarme NO d'un enregistreur vidéo.



5.4 Fixation

**MODE
INSTALLATION**

Se reporter à la notice d'installation rapide.

5.5 Vérification des produits et des liaisons radio

Pour une bonne fiabilité des liaisons radio dans le temps, il est impératif, une fois que tous les produits ont été installés, **de vérifier avec soin chacune des liaisons radio.**

Pour cela, répéter les opérations décrites ci-après pour tous les produits installés.

Cette vérification doit obligatoirement être effectuée en mode installation.

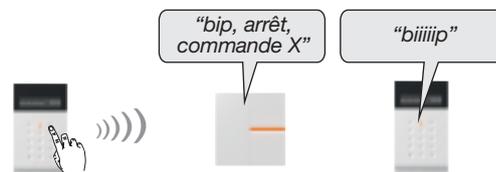
5.5.1 Vérification des télécommandes

Appuyer sur la touche **"Off"** des télécommandes, la centrale énonce vocalement : *"bip, arrêt commande X"*.



5.5.2 Vérification des claviers

Appuyer sur la touche **"Off"** des claviers, la centrale énonce vocalement : *"bip, arrêt commande X"*.



5.5.3 Vérification des détecteurs d'ouverture ou multicontact

- Appuyer (> 5 s) sur la touche **"test"** des détecteurs, la centrale énonce vocalement : *"bip, test détecteur X, groupe Y, (immédiat ou temporisé)"*.
- Ouvrir les issues protégées, la centrale énonce vocalement : *"bip, intrusion détecteur X"*.



5.5.4 Vérification des détecteurs de mouvement

- Appuyer (> 5 s) sur la touche **"test"** des détecteurs de mouvement, la centrale énonce vocalement : *"bip, test détecteur X, groupe Y, (immédiat ou temporisé)"*.
- Circuler dans la zone protégée par les détecteurs de mouvement, la centrale énonce vocalement : *"bip, intrusion détecteur X"*.



5.5.5 Vérification automatique des sirènes, des relais radio et des récepteurs

Ce test permet de vérifier la liaison radio bidirectionnelle entre la centrale, les sirènes, les relais radio et les récepteurs. La centrale interroge et active à 3 reprises les sirènes, les relais radio et les récepteurs.

Composer : # 5 # #

- Exemple avec la sirène :
- la centrale énonce vocalement : *"bip, test sirène X"*,
 - la sirène émet un bip continu et le flash clignote pendant 3 s.



ATTENTION : si les sirènes, les relais radio ou les récepteurs présentent un défaut d'alimentation (bloc alimentation usagé), la signalisation des sirènes, des relais radio ou des récepteurs est suivie d'un acquit sonore particulier indiquant ce défaut.

6. Essai réel

**MODE
UTILISATION**

Se reporter à la notice d'installation rapide.

7. Maintenance

7.1 Signalisation des anomalies

La centrale supervise et identifie les produits de l'installation. Elle surveille l'état :

- de l'alimentation,
- de la liaison radio,
- du contact d'autoprotection,
- de la disponibilité de la ligne téléphonique (1),
- des issues.

Si une anomalie est mémorisée, la centrale signale vocalement l'anomalie après une commande système.

Les anomalies sont signalées vocalement par la centrale suite à une commande de :

- marche,
- arrêt,
- interrogation état système.

Le message vocal précise :

- l'état du système,
- le type d'anomalie :
 - tension
 - radio
 - autoprotection
 - réseau (ligne téléphonique) (1)
 - issue (ouverte ou éjectée),
- l'identité du produit en anomalie.

Exemple après une commande de marche :

*"bip, marche partielle 1,
bip, anomalie autoprotection centrale,
bip, anomalie radio détecteur 3,
bip, anomalie tension sirène 1,
bip, issue 4 ouverte".*



ATTENTION

Chaque produit signale localement son propre défaut tension par :

- l'absence d'éclairage de voyant (clavier et détecteur),
- une signalisation sonore (sirène).

Malgré son défaut tension, le produit continue à fonctionner normalement au minimum pendant 30 jours.

7.2 Signalisation vocale des alarmes

Les alarmes survenues depuis la dernière mise en marche sont signalées vocalement par la centrale lors d'une mise à l'arrêt. Une nouvelle mise en marche efface la mémorisation des alarmes.

La mémoire vocale d'alarme peut contenir jusqu'à 10 alarmes, celles-ci sont signalées de la plus récente à la plus ancienne.

La signalisation vocale précise :

- la date et heure à laquelle l'alarme est survenue,
- le type d'alarme,
- l'identité du produit à l'origine de l'alarme.

Exemple après une commande d'arrêt :

*"bip, arrêt,
bip, le 28/01/2016 à 17 heures 57,
intrusion, groupe 1, détecteur 3,
bip, le 28/01/2016 à 16 heures 12,
autoprotection, sirène 1".*



(1) Si module de transmission installé

7.3 Consultation du journal d'événements

Le journal d'événements contient les **500 derniers** événements horodatés survenus dans le système. Il permet de conserver la trace de toutes les opérations d'exploitation et de maintenance du système. La consultation s'effectue en local, à partir du clavier de la centrale.

Le journal d'événements enregistre :

- les changements d'état de la protection intrusion,
- les commandes à distance du système (1),
- les éjections automatique des issues restées ouvertes,
- la sollicitation de chaque détecteur appartenant à un groupe mis en marche,
- les alarmes,
- les apparitions et disparitions d'anomalies,
- les transmissions téléphoniques (1),
- l'identification par code d'accès à distance de l'intervenant (1),
- les accès pour modification de configuration du système,
- la neutralisation et réactivation volontaires de détecteurs (via téléchargement).

Pour accéder au journal d'événements en local à partir du clavier de la centrale :

1. Oter le capot.

2. Composer :

● ● ● ● # 2 # #

↑
code maître

● ● ● ● # 3 # #

↑
code installateur

1 0 # # puis taper,

1 pour suivant

~ 2 pour répétition

~ 3 pour précédent

~ 4 pour avance rapide (de 10 en 10 événements)

~ 0 pour fin

Chaque événement inscrit au journal est libellé de manière suivante :

- date et heure,
- le nom de l'événement,
- la zone de détection pour les alarmes intrusions,
- l'identité des produits à l'origine de l'événement.

Exemple :

"bip, le 25/02/2016 à 15 heures,
intrusion groupe 1, détecteur 3"
"bip, le 13/01/2016 à 12 heures,
autoprotection, sirène 1"



(1) Si module de transmission installé

ATTENTION

- Si le produit activé (sauf pour la télécommande) présente un défaut d'alimentation (bloc alimentation usagé) les signalisations de la centrale sont suivies par le message "anomalie tension".
- Avant de changer l'alimentation, débrancher la prise téléphonique de l'embase murale (1).

La centrale surveille sa propre alimentation.

Dès l'apparition du défaut d'alimentation, la centrale signale vocalement "anomalie alimentation" après un ordre de commande.

- Il est impératif de remplacer le bloc alimentation fourni par un bloc alimentation de même caractéristique et de même type soit 4,5 V-14 Ah.
- Il est impératif d'utiliser le bloc alimentation RXU05X et ce, pour garantir la fiabilité et la sécurité des personnes et des biens. Dans le cas contraire, il y aura blocage à la mise sous tension et la centrale énoncera : "anomalie alimentation centrale".
- Déposer le bloc alimentation usagé dans les lieux prévus pour le recyclage.

**Pour changer l'alimentation :**

1. Mettre le système à l'arrêt.



2. Passer la centrale en mode installation,



code maître (usine : 0000)

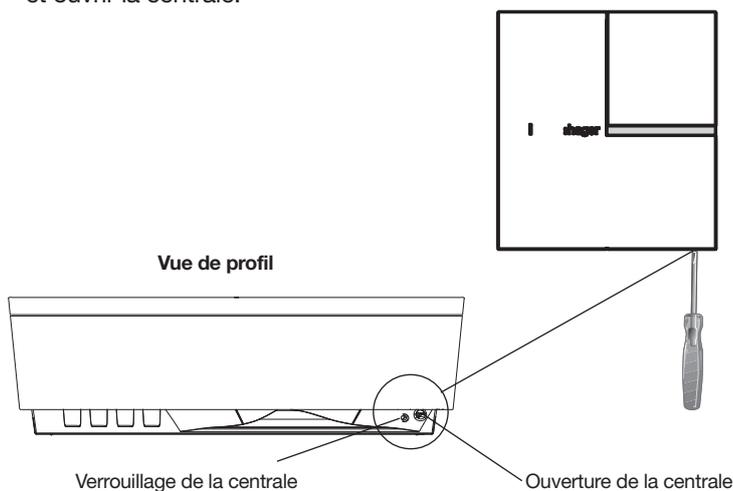
puis,



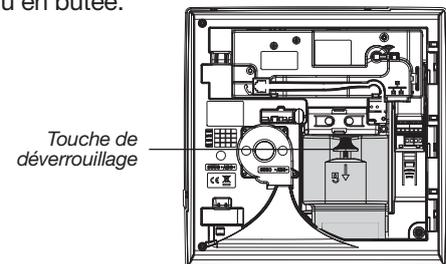
code installateur (usine : 1111)

3. Débrancher la prise téléphonique de l'embase murale (1).

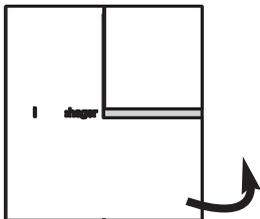
4. Dévisser la vis de verrouillage située en bas à droite de la centrale.
5. Introduire le tournevis (non isolé) en bas à droite dans le socle et ouvrir la centrale.



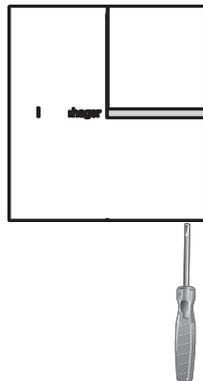
6. Pour enlever le bloc alimentation, appuyer sur la touche de déverrouillage, le glisser vers le bas puis le sortir de son emplacement.
7. Attendre 2 min.
8. Insérer le nouveau bloc alimentation à l'emplacement prévu en le glissant vers le bas puis le connecter en le clipsant vers le haut jusqu'en butée.



9. Refermer la centrale.



10. Verrouiller la centrale à l'aide de la vis.



11. Rebrancher la prise téléphonique sur l'embase murale (1).

12. Passer la centrale en mode utilisation :



code installateur (usine : 1111)

ATTENTION : il est nécessaire de reprogrammer la date et l'heure après un changement d'alimentation.

(1) Si module de transmission installé

8. Récapitulatif des paramètres

Paramètres des codes d'accès

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Page
Codes services	MMMM * 2XX * S S S S * S S S S **	-	XX : de 01 à 32	19
Restriction d'accès à certaine(s) touche(s) de commande	MMMM * 2XX * S S S S * S S S S * T **	-	T : touche(s) de(s) commande(s) personnalisable(s)	19
Restriction d'accès à certain(s) groupe(s)	MMMM * 2XX * S S S S * S S S S * T **	-	T : touche(s) de(s) groupe(s) 1 à 4	20
Autorisation/ interdiction code service	MMMM * 2XX * Y **	code service non programmé	XX : de 01 à 32 Y : 0 = interdit 1 = autorisé	20
Code maître	MMMM * 50 * ? ? ? ? * ? ? ? ? **	0 0 0 0	code à 4, 5 ou 6 chiffres (usage extérieur)	-
Code installateur	IIII * 51 * ? ? ? ? * ? ? ? ? **	1 1 1 1	code à 4, 5 ou 6 chiffres (usage extérieur)	-
Nb de chiffres du code d'accès	* 69 * ? **	4 chiffres	code à 4, 5 ou 6 chiffres (usage extérieur)	10

MMMM = code maître

IIII = code installateur

SSSS = code service

Consultation des paramètres

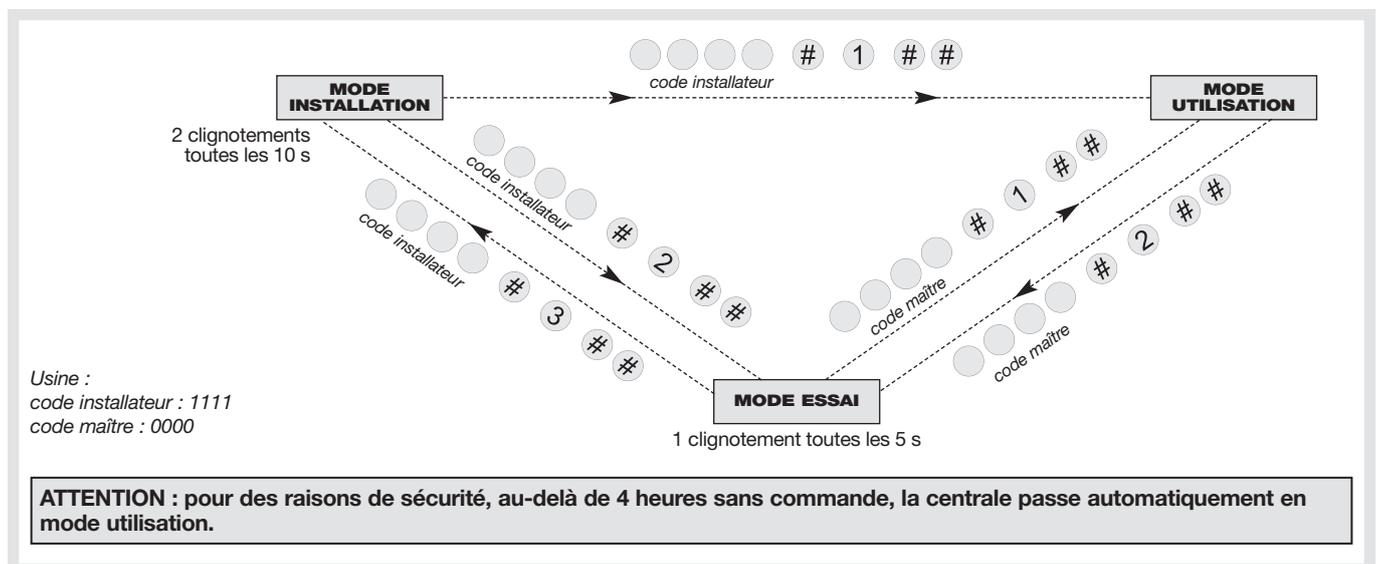


n° du paramètre

Retour au paramètre usine



n° du paramètre



Consultation du journal d'événements

1 0 # # puis taper,

1 pour suivant

~ 2 pour répétition

~ 3 pour précédent

~ 4 pour avance rapide (de 10 en 10 événements)

~ 0 pour fin

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Page	Paramètres choisis
Tempo de sortie	* 1 * ? ? ? **	90 s	de 0 à 180 s	17	
Tempo d'entrée	* 2 * ? ? **	20 s	de 0 à 90 s	18	
Retard sonnerie	* 3 * ? ? **	0 s	de 0 à 60 s	21	
Durée de sonnerie sur intrusion	* 4 * ? ? ? **	90 s	de 20 à 180 s 90 s < durée < 180 s 	18	
Arrêt de la temporisation de sortie lors de la fermeture de la dernière issue	* 7 * D * G **	-	D : n° du détecteur G : n° du(des) groupe(s) de 1 à 4	19	
Niveau des signalisations sonores	* 11 * ? **	moyen (= 4)	de 1 à 8	15	
Type de signalisations sonores des commandes	* 12 * ? **	vocale	0 : inactive 1 : vocale	23	
Activation sur appel sonore et sonnette	* 13 * ? **	active	0 : inactive 1 : active	-	
Prise en compte alarmes autoprotection en mode installation	* 14 * ? **	active	0 : inactive, pas de déclenchement 1 : active, déclenchement de la transmission téléphonique (1) 	24	
Suppression de la sirène intégrée	* 16 * ? **	sirène active	0 : sirène active 1 : sirène inactive	-	
Choix de la langue de la synthèse vocale	* 17 * ? **	français	0 : français - 1 : italien 2 : allemand - 3 : espagnol 4 : néerlandais - 5 : anglais	15	
Déclenchement sur intrusion de la sirène intégrée	* 20 * ? **	actif	0 : inactif 1 : actif	21	
Signalisation protection active	* 21 * ? **	active	0 : inactive 1 : active	23	
Déclenchement sirène en marche présence	* 22 * ? **	actif et vocal	0 : inactif 1 : actif et vocal 2 : actif (puissance 15 s)	-	
Signalisation défauts médias	* 26 * ? **	mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent (1)	0 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale 1 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent (1) 2 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent + lancement de la durée de confirmation des alarmes + - si système en marche totale et coupure RTC > 1 min → déclenchement 15 s - si système en marche totale et coupure RTC > 15 min ou coupure GSM → déclenchement 90 s (1) 3 : mémorisation alarme journal d'événements + signalisation vocale + transmission message anomalie si média de secours présent + - si coupure RTC > 1 min → déclenchement 15 s - si coupure RTC > 15 min ou coupure GSM → déclenchement 90 s (1)	23	
Autoprotection radio	* 27 * ? **	active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements)	0 : inactive 1 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements + déclenchement alarme) 2 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements)  3 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements + uniquement si le système est en marche : déclenchement alarme et sonnerie en puissance)	24	

(1) Si module de transmission installé

Paramètres de la centrale (suite)

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Page	Paramètres choisis
Signalisation des anomalies radio	* 28 * ? **	signalisation et transmission téléphonique (1)	0 : signalisation inactive 1 : signalisation et transmission tél. (1)  2 : signalisation locale	24	
Fonction anti-masque	* 29 * ? **	active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements)	0 : inactive 1 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements + déclenchement alarme)  2 : active 24 h/24 (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements) 3 : active si marche totale (transmission (1) + signalisation + mémorisation alarme journal d'événements + déclenchement alarme)	24	
Signalisation de la lumière d'ambiance	* 34 * ? **	active	0 : inactive 1 : active	25	
Affectation de la sonnerie à un ou plusieurs groupes	* 37 * ? ? ? ? **	tous les groupes	choix du(des) groupe(s) : de 1 à 4	18	
Impossibilité de mise en Marche sans commande de réactivation	* 38 * ? **	inactif	0 : inactif 1 : actif	26	
Groupes actifs en marche partielle 1	* 41 * ? ? ? ? **	groupe 1	choix du(des) groupe(s) : de 1 à 4	22	
Groupes actifs en marche partielle 2	* 42 * ? ? ? ? **	groupe 2	choix du(des) groupe(s) : de 1 à 4	22	
Groupes actifs en marche présence	* 43 * ? ? ? ? **	groupe 1	choix du(des) groupe(s) : de 1 à 4	22	
Programmation du groupe commun	* 44 * C * A **	inactif	C : n° du groupe Commun (de 1 à 4) A : choix du(des) groupe(s) associé(s) (de 1 à 4)	22	
Blocage mise en marche	* 45 * ? **	blocage de la mise en marche si au moins une des anomalies suivantes : • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) la mise en marche forcée est impossible	0 : blocage de la mise en marche inactif 1 : blocage de la mise en marche si au moins une des anomalies suivantes : • anomalie alimentation, • anomalie autoprotection • anomalie liaison radio • issue(s) ouverte(s) la mise en marche forcée est possible : 4 commandes en moins de 10 s 2 : blocage de la mise en marche si au moins une des anomalies suivantes : • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) la mise en marche forcée est impossible 3 : blocage si : • aucune supervision pendant 15 mn • anomalie autoprotection • issue(s) restée(s) ouverte(s) à la mise en marche la mise en marche forcée est possible 4 : blocage si aucune supervision pendant 20 mn ou si au moins une des anomalies :  • autoprotection • issue(s) ouverte(s), vérification des issues à la mise en marche et à la fin de la temporisation de sortie la mise en marche forcée est possible (2)	17	

(1) Si module de transmission installé

(2) Pour répondre aux exigences NF&A2P, la fonction "blocage mise en marche" doit être à la valeur 4.



: paramétrage obligatoire pour répondre aux exigences

Paramètres de la centrale (suite)

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Page	Paramètres choisis
Activation sortie relais 1	suivant le type de déclenchement du relais <ul style="list-style-type: none"> • bistable : *46 * 0 * A * D ** • impulsif : *46 * 1 * A ** • minuterie : *46 * 2 * A * T ** 	type de déclenchement du relais : bistable A et D = 0 : manuel	type d'activation : A = apparition événement D = disparition événement 0 : manuel (sur commande clavier ou radio) 1 : intrusion simple 2 : intrusion confirmée 3 : intrusion confirmée (+ autoprotection et commande alerte) 4 : dissuasion 5 : préalarme 6 : incendie 7 : technique 8 : arrêt du système 9 : marche du système 10 : coupure du réseau RTC 11 : coupure du réseau GSM 12 : coupure du réseau ADSL 13 : transmetteur principal indisponible 14 : tous (sauf marche et arrêt) T = durée d'activation du relais : impulsif : 0,5 s minuterie : de 1 s à 180 s	25	
Activation sortie relais 2	suivant le type de déclenchement du relais <ul style="list-style-type: none"> • bistable : *47 * 0 * A * D ** • impulsif : *47 * 1 * A ** • minuterie : *47 * 2 * A * T ** 	type de déclenchement du relais : bistable A et D = 0 : manuel	type d'activation : A = apparition événement D = disparition événement 0 : manuel (sur commande clavier ou radio) 1 : intrusion simple 2 : intrusion confirmée 3 : intrusion confirmée (+ autoprotection et commande alerte) 4 : dissuasion 5 : préalarme 6 : incendie 7 : technique 8 : arrêt du système 9 : marche du système 10 : coupure du réseau RTC 11 : coupure du réseau GSM 12 : coupure du réseau ADSL 13 : transmetteur principal indisponible 14 : tous (sauf marche et arrêt) T = durée d'activation du relais : impulsif : 0,5 s minuterie : de 1 s à 180 s	25	
Activation de la boucle d'autoprotection relais	*48 * ? **	inactive	0 : inactive 1 : active	-	
Signalisation des anomalies par bip sonore	*54 * ? **	signalisation active	0 : signalisation inactive 1 : signalisation active 	24	
Programmation Entrée Filaire	*57 * T **	inactive	T = type d'entrée : 0 : inactive 1 : issue 2 : intrusion 3 : dissuasion 4 : préalarme 5 : incendie 6 : technique 7 : alerte 8 : alerte silencieuse 9 : sonnette	25	
Personnalisation d'une touche de commande	*58 * T * C * TA **	configuration 1 accès codé des commandes	T : touche à personnaliser C : n° de commande (cf. tableau commandes personnalisables) TA : type d'accès 0 : accès direct 1 : accès codé	20	
Affectation d'un détecteur déjà appris	*60 * D * G * T **	groupe 1	D : n° du détecteur G : n° du groupe de 1 à 4 T : temporisation : 0 : immédiat 1 : temporisé	21	

Paramètres de la centrale (suite)

Désignation du paramètre	Séquence de paramétrage	Paramètres usine	Valeurs possibles	Page	Paramètres choisis
Détecteur non éjectable	* 61 * n° de détecteur * ? **	éjectable	0 : éjectable 1 : non éjectable	22	
Carillon	* 62 * n° de détecteur * ? **	inactif	0 : inactif 1 : actif	25	
Personnalisation vocale des produits	* 66 * T * P # "message" # "récitation message" *	aucun message préenregistré	T : type de produits 2 : entrée filaire et détecteur 3 : commande 4 : sirène 5 : transmetteur (1) 7 : relais radio ou récepteur P : numéro du produit de 0 à 40	-	
Date	* 70 * J J * M M * A A **	J J : 00 M M : 00 A A : 00	de 01 à 31 de 01 à 12 de 00 à 99	-	
Heure	* 71 * H H * M M **	H H : 00 M M : 00	de 00 à 24 de 00 à 59	-	
Type de signalisation en avertissement	* 72 * ? **	sonore	0 : inactif 1 : sonore	21	
Type de signalisation en dissuasion	* 73 * ? **	sonore	0 : inactif 1 : sonore	21	
Type de signalisation en préalarme	* 74 * ? **	sonore	0 : inactif 1 : sonore	21	
Personnalisation vocale des groupes	* 131 * G # "message" # "récitation message" *	aucun message préenregistré	G : n° du(des) groupe(s) de 1 à 4 durée max 3 s	-	
Inhibition produit	* 190 * T * n° produit **	-	T : type de produits : 2 : détecteur 3 : commande 4 : sirène 5 : transmetteur (1) 7 : relais radio ou récepteur n° : n° produit	26	
Réactivation produit	* 191 * T * n° produit **	-		26	
Effacement d'un produit	* 194 * T * n° produit **	-		16	
Effacement général de l'apprentissage	* 195 ***	-	-	17	
Effacement des codes d'accès	* 196 ***	-	code installateur : 1111 code maître : 0000	-	
Effacement des paramètres	* 197 ***	-	Retour au paramétrage usine	26	
Effacement général	* 198 ***	-	Effacement général de l'apprentissage et retour au paramétrage usine	26	

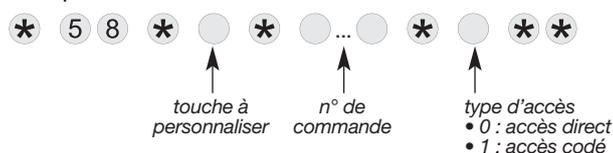
Récapitulatif des commandes

Désignation de la commande	Séquence de paramétrage	Page
Vérification du mode de fonctionnement	# 4 ##	9
Vérification des liaisons radio	# 5 ##	27
Vérification de l'apprentissage d'un type de produits appris	# 11 # type de produits ##	16
Vérification de la présence de la carte site	# 507 ##	13

(1) Si module de transmission installé

Commandes personnalisables

Composer :



ATTENTION

- En mode installation, les commandes clavier sont à accès direct.
- Toutes les commandes arrêt ou marche ainsi que la commande Etat système sont uniquement à accès codés.

Désignation de la commande	N° de commande
Réactivation système	20
Arrêt (1)	21
Alerte	22
Marche (1)	23
Alerte silencieuse	24
Marche Partielle 1 (1)	25
Marche Partielle 2 (1)	27
Alarme incendie	32

Désignation de la commande	N° de commande
Marche Présence (1)	33
Commande silencieuse	36
Arrêt signalisations (1) (2)	37
Sonnette	38
Appel sonore	42
Aucune commande	44
Arrêt relais centrale 1	112
Marche relais centrale 1	114

Désignation de la commande	N° de commande
Arrêt relais centrale 2	122
Marche relais centrale 2	124
Etat Système (1)	129
Commande domotique 1 (3)	150
Commande domotique 2 (3)	152
Commande domotique 3 (3)	154
Commande domotique 4 (3)	156

(1) Commande uniquement à accès codé.

(2) Permet d'arrêter les signalisations sur une alarme technique, une alerte ou une autoprotection sans changer l'état du système. ATTENTION, les transmissions téléphoniques ne sont pas interrompues.

(3) Utilisation possible pour déclencher un scénario dans l'application coviva via le contrôleur domotique connecté TKP100A.



Pour répondre aux exigences NF&A2P, la fonction "Alerte" doit être disponible sur au moins un des organes de commande de l'installation.

Personnalisation d'une touche de commande en mise en marche ou à l'arrêt des groupes 1 à 4

ATTENTION : toutes les commandes arrêt ou marche sont uniquement à accès codés.

- Pour personnaliser une touche afin de commander la mise en marche des groupes 1 à 4, composer :



- Pour personnaliser une touche afin de commander la mise à l'arrêt des groupes 1 à 4, composer :



Ordre de traitement des événements du système par la centrale :

La centrale d'alarme donne priorité aux événements dans l'ordre suivant :

- Alarme incendie,
- Alarme intrusion,
- Autoprotection,
- Anomalies (défaut tension, lien radio...),
- Commandes Arrêt/Marche.

9. Caractéristiques techniques

Spécifications techniques	Centrale RLC304F
Alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • bloc alimentation RXU05X (4,5 V - 15 Ah) - Type C - Seuil tension bas 3,65 V • ou secteur RXU01X 200-240 VAC 50-60 Hz / 4,5 VDC 2,2 A secourue par batterie RXU03X Li-Ion 3,7 V 1,3 Ah - Seuil tension bas 3,6 V type A - Temps de recharge 10 heures à 80 % - 36 h d'autonomie
Autonomie	5 ans environ en usage courant
Courant moyen consommé	235 µA
Taux moyen d'humidité	de 5 % à 75 % sans condensation à 25 °C
Liaison radio	TwinBand® : 433,050 - 434,790 MHz, 10 mW max 868,000 - 868,600 MHz, 25 mW max Rx : category 2
Caractéristiques centrale	4 groupes indépendants dissuasion progressive protection des personnes 10 organes de commande maximum 40 détecteurs d'intrusion maximum 5 moyens de dissuasion maximum 32 codes services <ul style="list-style-type: none"> • 5 relais radio maxi • 3 transmetteurs maximum (module de transmission inclus) personnalisation vocale des détecteurs (40 maxi) sauvegarde du système sur une carte "S.I.T.E" (en option) clavier de commande intégré commande à distance intégrée (si module de transmission installé) journal des 500 derniers événements horodatés 2 sorties filaires + 1 entrée filaire (en option)
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C
Indices de protection mécanique	IP 30 / IK 06
Environnement	intérieur  degré de pollution : 2 catégorie de surtension : II altitude maximum : 2 000 mètres
Autoprotection	à l'ouverture à l'arrachement à la coupure de ligne (si module de transmission installé) à la recherche frauduleuse de codes radio à l'éblouissement radio
Supervision	radio bloc alimentation / module secteur / batterie Li-Ion autoprotection
Puissance acoustique de la sirène	100 (± 2) dB(A) moyen à 1 mètre
Alarme sonore	intégrée
Dimensions	232 x 232 x 67,7 mm
Poids (hors alimentation)	1 200 g
Grade de sécurité	grade II suivant norme EN 50131-3
Classe d'environnement	classe II suivant norme EN 50130-5

Description des symboles

	Le produit est conforme aux obligations fondamentales en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement
	Risque de choc électrique.
	Afin d'éviter toute atteinte à l'environnement et à la santé humaine, vous ne devez pas éliminer ce produit avec les déchets domestiques, merci de ne pas le jeter dans une poubelle ou dans les ordures ménagères. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, et le recyclage des déchets. Les blocs alimentation contiennent des substances qui peuvent polluer l'environnement. Ils doivent être remis à un point de collecte agréé.
	L'alimentation utilisée doit comporter ce symbole de double isolation, alimentation 230 V sans la terre.
	Utilisation en intérieur uniquement.
	La notice doit absolument être consultée avant installation, utilisation et maintenance de l'équipement.



A series of horizontal lines spanning the width of the page, providing a template for writing. The lines are evenly spaced and extend from the left margin to the right edge of the page.

Liste des commandes

Type de commande	N° de la commande

Liste des sirènes

Sirène	Répartition

Liste des relais radio

Relais radio	Répartition

Les conditions d'application de la garantie contractuelle et du S.A.V. sont décrites dans le catalogue général des produits et peuvent être adressés sur simple demande.

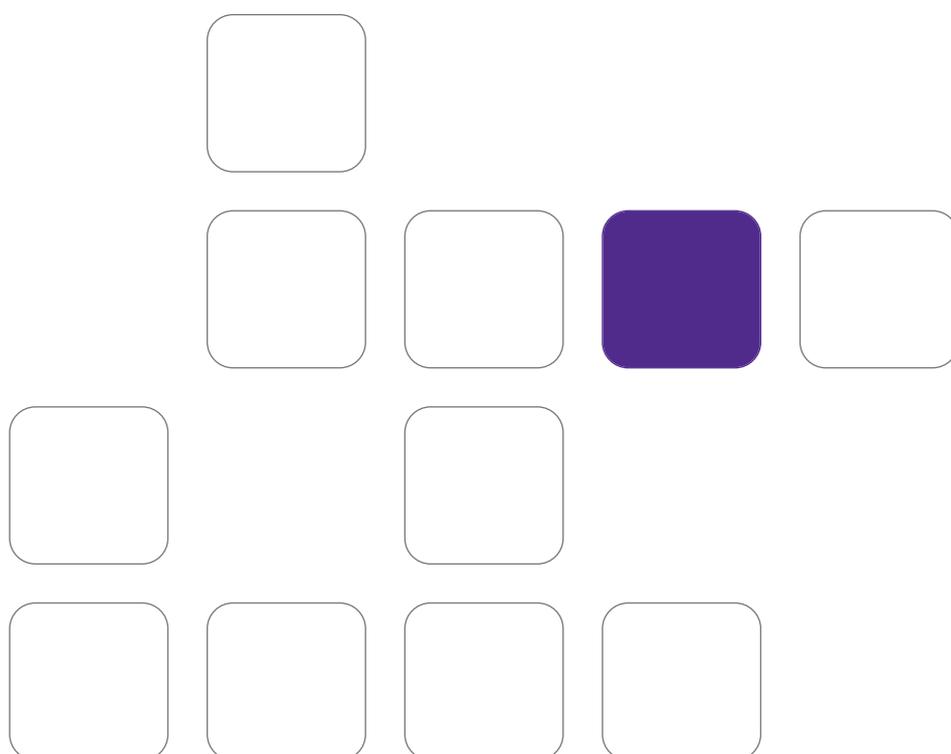
Par la présente, Hager Security SAS déclare que l'équipement radioélectrique, référence RLC304F est conforme aux exigences :

- de la directive R&TTE 1999/5/EC jusqu'au 12 juin 2016,
- de la directive RE-D 2014/53/EU à partir du 13 juin 2016.

Le texte complet de la Déclaration de UE Conformité est disponible à l'adresse internet : www.hager.fr.

Hager SAS
132 Boulevard d'Europe
BP 78
F-67212 OBERNAI CEDEX

Tél. +333 88 49 50 50
www.hager.com



*Pour toutes questions lors de l'installation
du système ou avant tout retour de matériel,
contactez l'assistance technique :*

 **N° Cristal) 0 969 390 713**

APPEL NON SURTAXE

*Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera
la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas.*

www.hager.fr